



Ville de Matane

Plan directeur des infrastructures



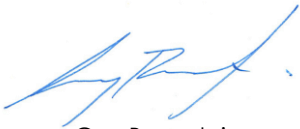

Rapport final

Révisé le 16 juin 2015



Fiche de révision/validation

Projet : Plan directeur des infrastructures	N° de mandat : 15-2951
--	----------------------------------

N° DE RÉVISION/ VALIDATION	TYPE DE DOCUMENT	DATE DE DÉPÔT	APPROBATION PAR LE CHARGÉ DE PROJET	APPROBATION PAR LE MANDATAIRE
1	Rapport préliminaire	2015-05-20	Guy Beaudoin	Raymond Harvey
2	Rapport final	2015-06-03		
3	Rapport final	2015-06-16	 Guy Beaudoin	 Raymond Harvey

Par souci de respect de l'environnement, ce rapport a été conçu pour être imprimé recto verso.



Table des matières

INTRODUCTION	1
1. Mise en contexte.....	1
2. Présentation démographique, socioéconomique et financière	2
2.1 Présentation démographique et socioéconomique	2
2.1.1 Démographie	2
2.2 Socioéconomie	8
2.2.1 Revenus des ménages et des particuliers	8
2.2.2 Diplômation	9
2.2.3 Secteurs d'activités	10
2.3 Données financières	10
3. Présentation des infrastructures	15
3.1 Ville de Matane	15
3.1.1 Liste des infrastructures.....	15
3.1.2 Gestion	19
3.1.3 État général des infrastructures	20
3.1.4 Fiches techniques	20
3.2 Comparaison des infrastructures de la Ville de Matane avec les villes du groupe de comparables	22
4. Enjeux	25
4.1 Pérennité des installations.....	25
4.1.1 État de situation	25
4.1.2 Coordination des projets	28
4.1.3 Infrastructures demandant des investissements importants	28
4.2 Adéquation entre les infrastructures et les services à rendre	30
4.2.1 Infrastructures essentielles et souhaitables	30
4.2.2 Services offerts versus coûts d'opération de certaines infrastructures souhaitables	31
4.2.3 Infrastructures selon le profil démographique et socioéconomique de la population.	32
4.3 Enjeux de développement.....	33
4.3.1 Infrastructures existantes.....	34
4.3.2 Nouvelles infrastructures	36
5. Analyse globale des infrastructures	38
5.1 Infrastructures à conserver	38
5.1.1 Hôtel de ville	38



5.1.2	Caserne d'incendie de Matane	39
5.1.3	Caserne d'incendie de St-Luc	39
5.1.4	Caserne d'incendie de Petit-Matane	39
5.1.5	Garage municipal et ses entrepôts	39
5.1.6	Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire	40
5.1.7	Phare de Matane	40
5.1.8	Halte routière	41
5.1.9	Maison des jeunes La Lucarne	41
5.1.10	Colisée Béton Provincial	41
5.1.11	Parc multirécréatif Bois BSL	41
5.1.12	Pavillon des baigneurs	41
5.1.13	Patinoire St-Luc	41
5.1.14	Patinoire de Petit-Matane	41
5.1.15	Stade Fournier	42
5.1.16	Stade du rempart	42
5.1.17	Complexe culturel Joseph-Rouleau	42
5.1.18	Place des Rochelais	42
5.1.19	Théâtre Barachois	42
5.2	Infrastructures en questionnement	42
5.2.1	L'Aéroport de Matane	43
5.2.2	Centre de ski du Mont-Castor	43
5.2.3	Camping de la rivière Matane	46
5.2.4	Club de golf de Matane	47
5.2.5	Port de plaisance	49
5.3	Projets majeurs	49
5.3.1	Piscine municipale	49
5.3.2	Port de plaisance	50
5.3.3	Pavillon de la Cité	50
5.3.4	Salle de spectacle	51
6.	Plan de pérennité des installations (PPI)	54
7.	Plan directeur des infrastructures	58
8.	Gouvernance des infrastructures récréotouristiques et culturelles	62
9.	Conclusion	62

Annexe I Fiches techniques

Annexe II Estimation du coût d'une nouvelle remontée débrayable – Mont-Castor



INTRODUCTION

La nouvelle ville de Matane, créée le 26 septembre 2001, est issue du regroupement des municipalités de Petit-Matane, de Saint-Luc-de-Matane, de la municipalité de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane et de la ville de Matane. Lors de cette fusion, le parc immobilier de chacune des entités a été pris en charge par la nouvelle ville.

Matane est située dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent. Elle fait partie de la municipalité régionale de comté de La Matanie, dont elle est la principale agglomération. Elle offre aux différentes municipalités membres de la MRC des services supramunicipaux dont le bureau d'information touristique, l'aéroport, la piscine intérieure, le Colisée Béton Provincial, la bibliothèque du Complexe culturel Joseph-Rouleau, le centre de ski Mont-Castor et le terrain de golf. Pour s'acquitter de ses responsabilités, celle-ci est propriétaire d'un grand nombre de bâtiments, qui, au cours des ans, ont souffert d'un déficit d'entretien et qui auraient aujourd'hui besoin d'investissements majeurs.

Dans le but de supporter sa réflexion et de guider les décisions qu'elle devra prendre dans les prochains mois, la direction de la Ville de Matane a mandaté **CIM – Conseil en immobilisation et management inc.** afin de réaliser un plan directeur des infrastructures. Ce plan devra permettre de bien cibler les investissements afin de desservir les citoyens actuels et futurs.

1. MISE EN CONTEXTE

Le présent rapport vise à présenter le plan directeur des infrastructures à la direction de la Ville de Matane.

Ce rapport est décliné selon trois grands volets :

- ✓ les sections 2 et 3 présentent l'état de situation de la Ville de Matane quant à son profil démographique, socioéconomique et financier et dressent un portrait de son parc d'infrastructures analysé dans le cadre du mandat;
- ✓ les sections 4 et 5 présentent les enjeux, suivis d'une analyse globale des infrastructures;
- ✓ les sections 6 et 7 présentent le plan de pérennité et directeur des infrastructures.



2. PRÉSENTATION DÉMOGRAPHIQUE, SOCIOÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

La présente section présente certaines données démographiques, socioéconomiques et financières de la Ville de Matane et les compare à trois villes ayant une population comparable, localisées en région et possédant un niveau de services publics (santé et éducation) développé. En accord avec la direction de la Ville, les villes suivantes ont été choisies : Dolbeau-Mistassini, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Montmagny, dans la région de Chaudière-Appalaches, et Mont-Laurier, dans la région des Laurentides.

2.1 Présentation démographique et socioéconomique

2.1.1 Démographie

2.1.1.1 Matane et les villes comparables

Le tableau 1 ci-dessous présente la répartition de la population par groupes d'âge de 2011 à 2031 pour la Ville de Matane et les villes comparables, le graphique 1 illustre l'évolution de chacun des groupes d'âge de 2011 à 2031 et le graphique 2 montre la répartition des groupes d'âge de la population en 2014.

Tableau 1 : Projection de la population par groupes d'âge 2011-2031¹

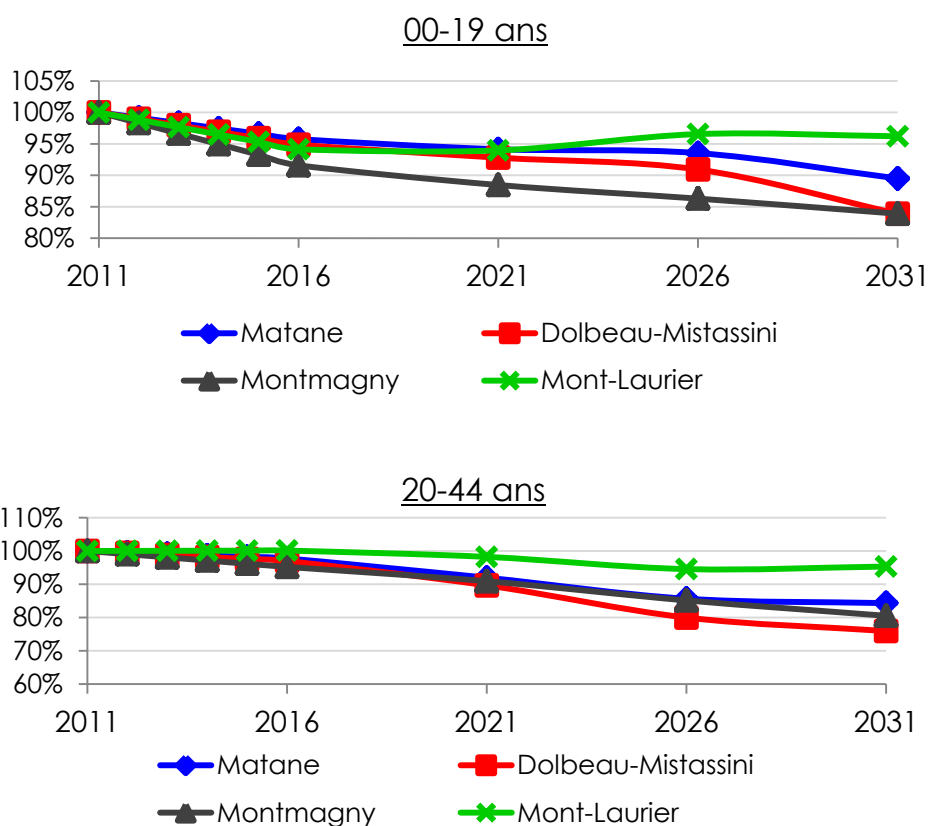
00-19 ans	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	% 2011-2031
Matane	2 475	2 454	2 433	2 412	2 391	2 370	2 330	2 315	2 215	-11 %
Dolbeau-Mistassini	2 920	2 890	2 860	2 830	2 800	2 770	2 710	2 655	2 450	-16 %
Montmagny	2 080	2 045	2 010	1 975	1 940	1 905	1 840	1 795	1 745	-16 %
Mont-Laurier	2 900	2 866	2 832	2 798	2 764	2 730	2 725	2 800	2 790	-4 %
20-44 ans	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	% 2011-2031
Matane	3 800	3 783	3 766	3 749	3 732	3 715	3 495	3 255	3 205	-16 %
Dolbeau-Mistassini	3 825	3 802	3 779	3 756	3 733	3 710	3 430	3 060	2 905	-24 %
Montmagny	3 030	3 001	2 972	2 943	2 914	2 885	2 755	2 580	2 440	-19 %
Mont-Laurier	3 955	3 956	3 957	3 958	3 959	3 960	3 885	3 740	3 770	-5 %
45-64 ans	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	% 2011-2031
Matane	5 070	4 953	4 836	4 719	4 602	4 485	3 995	3 510	3 205	-37 %
Dolbeau-Mistassini	4 870	4 775	4 680	4 585	4 490	4 395	3 860	3 395	3 055	-37 %
Montmagny	3 755	3 705	3 655	3 605	3 555	3 505	3 210	2 935	2 715	-28 %
Mont-Laurier	4 585	4 549	4 513	4 477	4 441	4 405	4 245	4 140	4 120	-10 %

¹ Source : Institut de la statistique du Québec



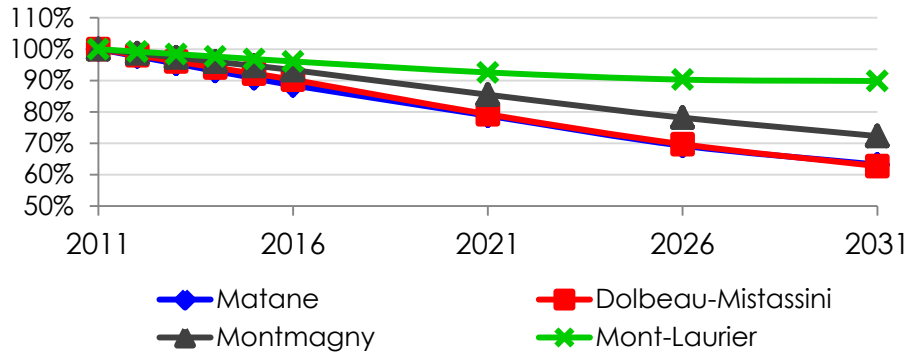
65 ans +	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	% 2011-2031
Matane	3 180	3 285	3 390	3 495	3 600	3 705	4 280	4 860	5 125	61 %
Dolbeau-Mistassini	2 815	2 940	3 065	3 190	3 315	3 440	4 085	4 735	5 050	79 %
Montmagny	2 675	2 763	2 851	2 939	3 027	3 115	3 550	3 990	4 295	61 %
Mont-Laurier	2 410	2 539	2 668	2 797	2 926	3 055	3 750	4 455	4 990	107 %
TOTAL	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2021	2026	2031	% 2011-2031
Matane	14 525	14 475	14 425	14 375	14 325	14 275	14 100	13 940	13 750	-5 %
Dolbeau-Mistassini	14 430	14 407	14 384	14 361	14 338	14 315	14 085	13 845	13 460	-7 %
Montmagny	11 540	11 514	11 488	11 462	11 436	11 410	11 355	11 300	11 195	-3 %
Mont-Laurier	13 850	13 910	13 970	14 030	14 090	14 150	14 605	15 135	15 670	13 %

Graphique 1 : Évolution de chacun des groupes d'âge, 2011-2031

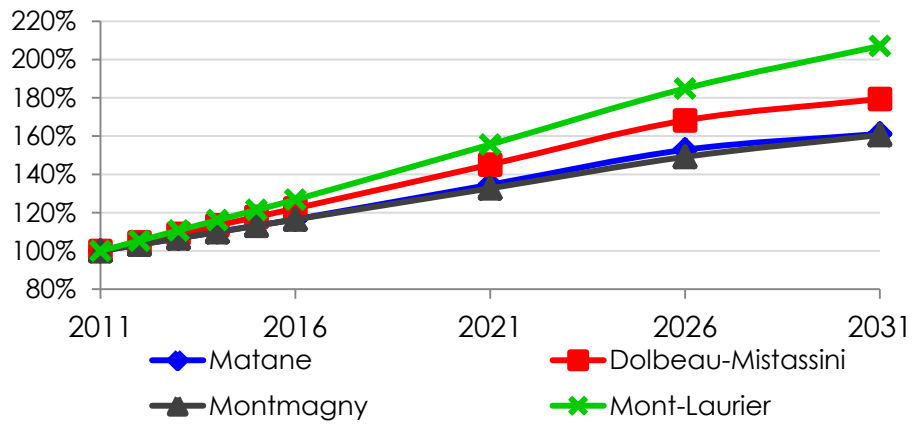




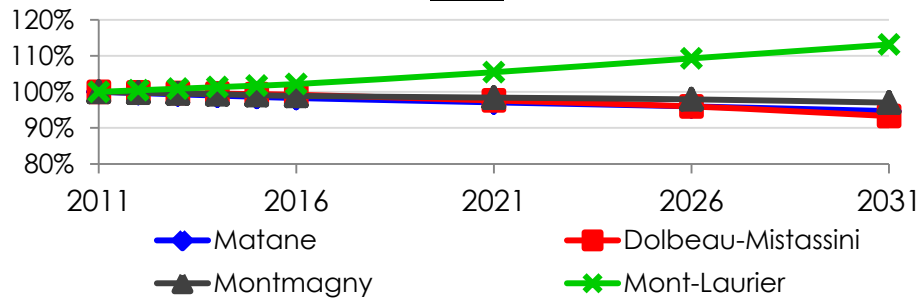
45-64 ans



65 ans +



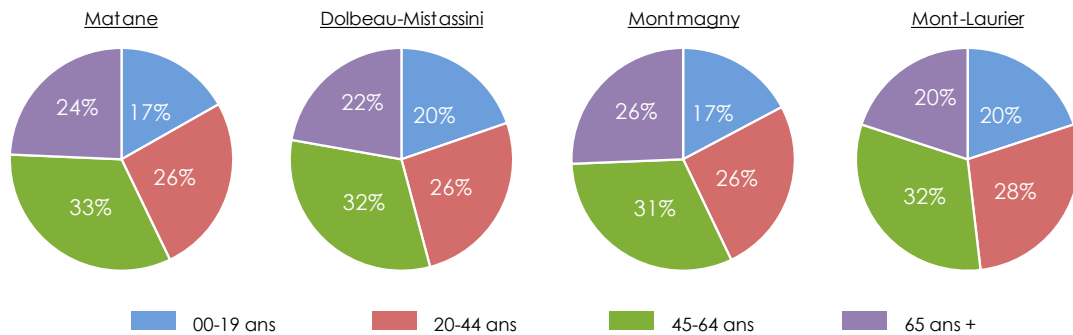
Total



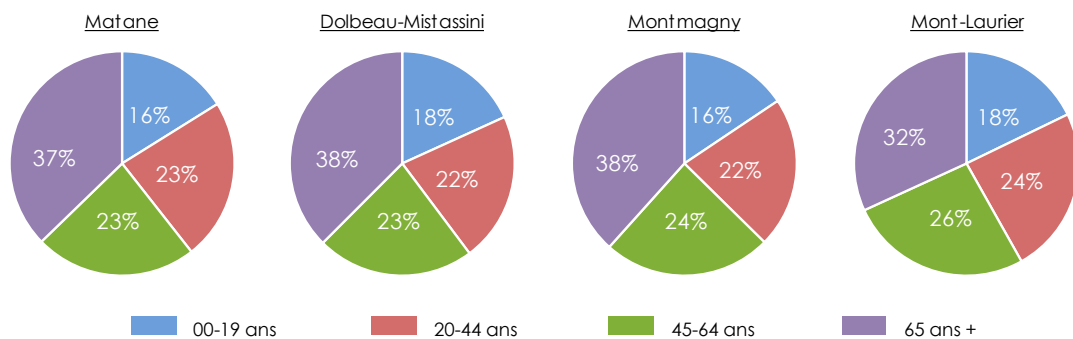


Graphique 2 : Répartition des groupes d'âge de la population en 2014

2014



2031



Observations

- Les données présentées ci-dessus démontrent bien la similitude démographique entre les villes de notre groupe de villes comparables, à une seule exception : seule Mont-Laurier fera face à une augmentation de sa population au cours des prochaines années.
- Toutes les villes connaissent un vieillissement de leur population. La population des groupes d'âges de 0-19 ans, 20-44 ans et 45-64 ans est en décroissance, tandis que le groupe d'âge des 65 ans et plus est nettement en croissance : de 61 % pour Matane, jusqu'à 107 % pour Mont-Laurier.
- Pour Matane, la population totale baissera de 5%, soit de 775 personnes sur une période de 20 ans (à noter, de plus, que de 1991 à 2011, la population de Matane a diminué de 1 684 habitants, soit une baisse de 10,4 %)².

² Source : Institut de la statistique du Québec



Commentaire

- Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur des infrastructures, la Ville de Matane devra tenir compte, dans son offre de services, d'une diminution de la population et de l'évolution vieillissante de celle-ci.

2.1.1.2 Matane et la MRC de la Matanie

Afin de tenir compte de l'ensemble de la région, puisque la Ville de Matane offre des services supramunicipaux pour l'ensemble des villes de la MRC, les prochaines données démographiques illustrent la situation démographique de Matane face à l'ensemble du territoire de la MRC.

Le tableau 2 présente la projection de la population pour chacune des villes de la MRC de la Matanie.

Tableau 2 : Projection de la population par groupes d'âge des villes de la MRC de la Matanie³

Données démographiques de la MRC de Matanie						
00-19 ans	2011	2016	2021	2026	2031	% 2011-2031
Matane	2 475	2 370	2 330	2 315	2 215	-11%
Saint-Ulric	300	275	290	295	290	-3%
Sainte-Félicité	195	185	175	180	175	-10%
Les Méchins	145	130	125	130	120	-17%
Saint-René-de-Matane	190	185	200	215	195	3%
Baie-des-Sables	135	135	135	135	135	0%
Autres	300	270	260	265	255	-15%
Total MRC	3 740	3 550	3 515	3 535	3 385	-9%
20-44 ans	2011	2016	2021	2026	2031	
Matane	3 800	3 715	3 495	3 255	3 205	-16%
Saint-Ulric	405	430	375	355	335	-17%
Sainte-Félicité	300	280	275	260	230	-23%
Les Méchins	255	240	205	190	155	-39%
Saint-René-de-Matane	320	320	290	265	230	-28%
Baie-des-Sables	140	140	155	150	160	14%
Autres	390	375	355	315	305	-22%
Total MRC	5 610	5 500	5 150	4 790	4 620	-18%
45-64 ans	2011	2016	2021	2026	2031	
Matane	5 070	4 485	3 995	3 510	3 205	-37%
Saint-Ulric	620	535	505	430	390	-37%
Sainte-Félicité	440	405	340	295	265	-40%
Les Méchins	465	395	295	240	200	-57%
Saint-René-de-Matane	400	375	320	305	305	-24%
Baie-des-Sables	200	175	150	125	115	-43%
Autres	650	590	480	420	360	-45%
Total MRC	7 845	6 960	6 085	5 325	4 840	-38%

³ Source : Institut de la statistique du Québec

Données démographiques de la MRC de Matanie						
65 ans +	2011	2016	2021	2026	2031	
Matane	3 180	3 705	4 280	4 860	5 125	61%
Saint-Ulric	320	415	490	580	620	94%
Sainte-Félicité	250	295	365	395	425	70%
Les Méchins	260	325	405	440	460	77%
Saint-René-de-Matane	195	275	345	405	450	131%
Baie-des-Sables	130	130	155	175	195	50%
Autres	345	440	535	595	640	86%
Total MRC	4 680	5 585	6 575	7 450	7 915	69%
TOTAL	2011	2016	2021	2026	2031	
Matane	14 525	14 275	14 100	13 940	13 750	-5%
Saint-Ulric	1 645	1 655	1 660	1 660	1 635	-1%
Sainte-Félicité	1 185	1 165	1 155	1 130	1 095	-8%
Les Méchins	1 125	1 090	1 030	1 000	935	-17%
Saint-René-de-Matane	1 105	1 155	1 155	1 190	1 180	7%
Baie-des-Sables	605	580	595	585	605	0%
Autres	1 685	1 675	1 630	1 595	1 560	-7%
Total MRC	21 875	21 595	21 325	21 100	20 760	-5%

Observations

- La population totale de la MRC diminuera de plus de 5 % entre 2011 et 2031.
- La population de Matane représente 66 % de la population totale de la MRC et ce pourcentage demeurera constant jusqu'en 2031.
- La tranche d'âge de 65 ans et plus augmentera significativement dans l'ensemble de la MRC, passant de 26 % en 2016 à 38 % en 2031.

Commentaire

- Rien n'indique un déplacement de la population vers Matane ou le contraire. L'utilisation des infrastructures par la population devra demeurer proportionnellement la même entre Matane et les autres villes de la MRC au cours de prochaines années.

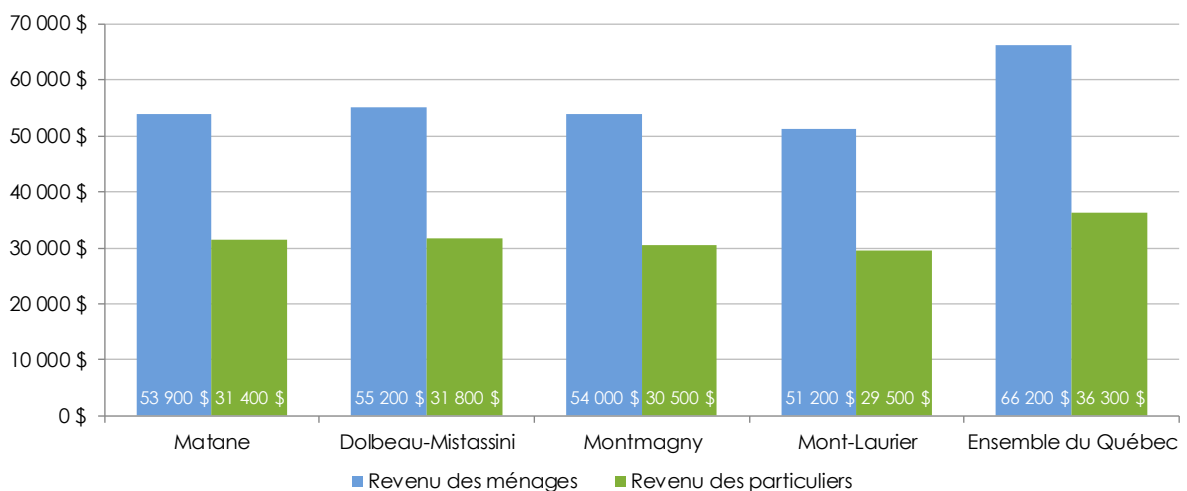


2.2 Socioéconomie

2.2.1 Revenus des ménages et des particuliers

Le graphique 3 présente le revenu moyen des ménages et des particuliers en 2011 pour Matane, les villes comparables et l'ensemble du Québec en 2011.

Graphique 3 : Revenu moyen des ménages et des particuliers en 2011⁴



Observations

- Les revenus des ménages et des particuliers sont très similaires entre les villes comparables et en dessous de la moyenne provinciale.
- Les revenus des ménages et des particuliers sont respectivement de 18,5 % et de 13,5 % inférieurs à la moyenne de l'ensemble du Québec.

Commentaire

- Les revenus plus faibles des villes comparables (toutes en région) indiquent un plus faible pouvoir d'achat pour des produits et services que dans les grands centres urbains.

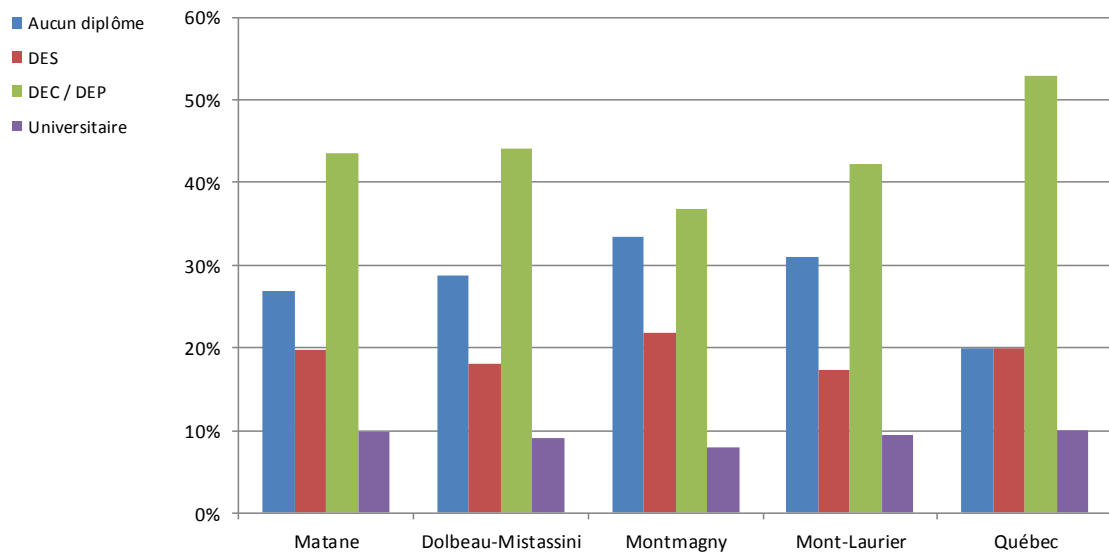
⁴ Source : Institut de la statistique du Québec



2.2.2 Diplomation

Le graphique 4 présente les taux de diplomation pour Matane, les villes comparables et l'ensemble du Québec

Graphique 4 : Taux de diplomation pour Matane, les villes comparables et l'ensemble du Québec en 2011⁵



Observations

- Matane et les villes comparables comportent moins de diplômés que la moyenne de l'ensemble du Québec, bien que les universitaires y figurent en pourcentage équivalent.
- Bien que Matane ait un taux de diplomation légèrement plus élevé que les autres villes comparables, celles-ci ont un profil de diplomation sensiblement comparable.

Commentaire

- Le niveau plus faible de diplomation pourrait être une explication du niveau des revenus plus bas des villes comparables par rapport à l'ensemble du Québec.

⁵ Source : Institut de la statistique du Québec

2.2.3 Secteurs d'activités

Le tableau 3 représente les secteurs d'activités de l'emploi pour les villes comparables et l'ensemble du Québec en 2011.

Tableau 3 : Secteurs d'emploi pour les villes comparables et l'ensemble du Québec en 2011⁶

SECTEURS D'ACTIVITÉ	Matane	Dolbeau-Mistassini	Montmagny	Mont-Laurier	Le Québec
	Taux	Taux	Taux	Taux	Taux
Gestion	9%	7%	9%	9%	10%
Affaires, finances et administration	15%	12%	14%	14%	17%
Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	4%	4%	3%	3%	7%
Secteur de la santé	6%	8%	6%	8%	7%
Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	13%	12%	10%	13%	12%
Arts, culture, sports et loisirs	2%	2%	2%	1%	3%
Vente et services	24%	27%	24%	25%	24%
Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	19%	19%	15%	20%	14%
Ressources naturelles, agriculture et production connexe	2%	5%	2%	4%	2%
Fabrication et services d'utilité publique	7%	6%	13%	2%	5%

Observation

- Le profil entre les villes comparables et le reste du Québec est sensiblement semblable. Le reste du Québec se démarque plus dans les secteurs « affaires, finances et administration » et « sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés ».

2.3 Données financières

Les tableaux 4 et 5 présentent la situation financière de l'ensemble de notre groupe de villes comparables. Au tableau 4, le profil financier 2013-2014 concernant quatre autres groupes de comparaison est ajouté, soit : la classe de population, la MRC de la Matanie, la région administrative du Bas-Saint-Laurent et tout le Québec.

⁶ Source : Statistique Canada, Enquête sur les ménages 2011

Tableau 4 : Profil financier 2013-2014⁷

Profil financier 2013	Matane	Dolbeau-Mistassini	Montmagny	Mont-Laurier	Moyenne du groupe de comparables	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Population 2013	14 504	14 443	11 569	13 891	13 602				
Revenus de fonctionnement	28 638 802 \$	21 969 791 \$	19 831 333 \$	20 542 863 \$	22 745 697 \$				
Richesse foncière uniformisée (RFU)	1 122 962 363 \$	929 956 548 \$	885 422 784 \$	1 117 464 953 \$	1 013 951 662 \$				
DONNÉES de 2012									
Taxes de fonctionnement/ Revenus de fonctionnement	65,39%	71,56%	71,71%	67,44%	69,03%	79,09%	63,76%	61,56%	61,52%
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenu de fonctionnement	11,61%	6,39%	16,21%	22,68%	14,22%	19,33%	15,60%	22,19%	13,12%
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	3,54 \$	2,05 \$	2,79 \$	2,07 \$	2,61 \$	2,04 \$	3,29 \$	2,22 \$	2,25 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	5 551 \$	2 732 \$	4 583 \$	3 049 \$	3 979 \$	5 116 \$	3 615 \$	2 665 \$	5 579 \$
Service de la dette / Revenus de fonctionnement	18,27%	12,20%	10,65%	10,89%	13,00%	10,79%	14,94%	10,91%	12,76%
TGT uniformisé 2013	1,6147 \$	1,6181 \$	1,5816 \$	1,2373 \$	1,5129 \$	1,0398 \$	1,5968 \$	1,3625 \$	1,0493 \$
Profil financier 2014									
Population 2014	14 542	14 516	11 525	13 970	13 638				
Revenus de fonctionnement	30 234 451 \$	23 652 652 \$	20 600 199 \$	22 005 219 \$	24 123 130				
Richesse foncière uniformisée (RFU)	1 150 940 517 \$	975 414 471 \$	924 714 911 \$	1 177 297 059 \$	1 057 091 740				
DONNÉES de 2013									
Taxes de fonctionnement/ Revenus de fonctionnement	65,65%	68,37%	71,94%	65,03%	67,75%	68,69%	63,21%	61,21%	61,38%
Excédent (déficit) de fonctionnement accumulé / Revenu de fonctionnement	12,60%	6,62%	14,24%	14,50%	11,99%	19,65%	15,21%	22,39%	12,85%
Endettement total net à long terme par 100 \$ de RFU	3,43 \$	2,01 \$	2,43 \$	1,97 \$	2,46 \$	2,04 \$	3,40 \$	2,18 \$	2,19 \$
Endettement total net à long terme par unité d'évaluation	5 757 \$	2 815 \$	4 114 \$	3 089 \$	3 944 \$	5 279 \$	4 115 \$	2 781 \$	5 734 \$
Service de la dette / Revenus de fonctionnement	21,89%	15,15%	13,35%	18,30%	17,17%	14,54%	21,05%	20,00%	18,12%
TGT uniformisé 2014	1,6214 \$	1,5770 \$	1,5564 \$	1,2235 \$	1,4946 \$	1,0298 \$	1,5546 \$	1,3403 \$	1,0482 \$

⁷ Source : Institut de la statistique du Québec



Observations

- Les revenus de fonctionnement sont plus élevés pour la ville de Matane par rapport à la moyenne des autres villes comparables (en 2014, 30,2 M\$ versus 24,1 M\$, soit 8,2 M\$ de plus).
- Les revenus de fonctionnement de la Ville de Matane sont en croissance de 5,6 % de 2013 et 2014, sensiblement la même croissance que pour les autres villes comparables (5,3 %).
- Le pourcentage du service de la dette/revenus de fonctionnement est plus élevé pour la Ville de Matane par rapport à tous les groupes de comparaison et en croissance de 20 % entre 2013 et 2014.
- L'endettement total net à long terme de la Ville est de 37,3 M\$, soit 15,2 M\$ de plus que la moyenne du groupe de villes comparables.
- La TGT uniformisée de la Ville de Matane est plus élevée selon le groupe de comparaison : de 4 % pour la MRC de la Matanie à 57 % pour les villes de la même classe de population.

Tableau 5 : États financiers 2012 et 2013 pour les villes comparables⁸

Revenus fonctionnement	Matane		Dolbeau-Mistassini		Montmagny		Mont-Laurier	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Taxes	18 725 958 \$	19 849 278 \$	15 722 035 \$	16 172 296 \$	14 220 737 \$	14 818 875 \$	13 853 945 \$	14 309 932 \$
Compensations tenant lieu de taxes	1 912 990 \$	1 867 891 \$	1 480 350 \$	1 419 304 \$	1 353 137 \$	1 220 960 \$	1 389 603 \$	1 846 591 \$
Quotes-parts							87 340 \$	90 373 \$
Transferts	4 071 437 \$	3 531 929 \$	1 659 305 \$	2 740 671 \$	1 311 004 \$	1 687 145 \$	1 433 533 \$	1 372 042 \$
Services rendus	2 624 894 \$	2 733 316 \$	1 144 000 \$	1 234 279 \$	1 348 209 \$	1 416 339 \$	1 323 450 \$	1 203 026 \$
Imposition de droits	630 205 \$	787 933 \$	505 506 \$	385 887 \$	333 271 \$	299 980 \$	638 048 \$	967 721 \$
Amendes et pénalités	196 749 \$	180 265 \$	268 494 \$	290 996 \$	307 087 \$	283 084 \$	224 911 \$	183 346 \$
Intérêts	172 487 \$	190 195 \$	122 960 \$	157 304 \$	187 496 \$	145 038 \$	227 194 \$	210 496 \$
Autres revenus	288 724 \$	284 006 \$	139 688 \$	226 831 \$	127 973 \$	17 748 \$	232 527 \$	69 768 \$
Sous-total	28 623 444 \$	29 424 813 \$	21 042 338 \$	22 627 568 \$	19 188 914 \$	19 889 169 \$	19 410 551 \$	20 253 295 \$
Investissement								
Taxes							762 445 \$	837 914 \$
Quotes-parts								
Transferts	1 161 602 \$	1 286 493 \$	323 851 \$	235 524 \$	711 295 \$	(2 069 471) \$	2 957 198 \$	2 992 555 \$
Autres revenus					132 400 \$	65 100 \$		
Contributions des promoteurs							16 800 \$	94 490 \$
Autres revenus	769 704 \$	- \$	61 952 \$	38 146 \$			10 499 \$	4 683 \$
Quotes-parts dans les résultats nets d'entreprises municipales			225 505 \$	171 036 \$				
Sous-total	1 931 306 \$	1 286 493 \$	611 308 \$	444 706 \$	843 695 \$	(2 004 371) \$	3 746 942 \$	3 929 642 \$
Total revenus	30 554 750 \$	30 711 306 \$	21 653 646 \$	23 072 274 \$	20 032 609 \$	17 884 798 \$	23 157 493 \$	24 182 937 \$
Charges								
Administration générale	3 242 794 \$	3 169 925 \$	2 752 142 \$	2 952 841 \$	2 808 487 \$	2 874 896 \$	2 938 835 \$	3 175 529 \$
Sécurité publique	2 768 170 \$	2 980 719 \$	2 698 498 \$	2 869 677 \$	2 063 703 \$	2 198 548 \$	2 414 884 \$	2 751 517 \$
Transport	4 148 020 \$	4 290 220 \$	3 544 808 \$	3 737 995 \$	2 606 384 \$	2 467 103 \$	3 240 970 \$	3 462 810 \$
Hygiène du milieu	5 688 340 \$	5 539 062 \$	3 865 538 \$	4 018 357 \$	2 997 324 \$	3 255 535 \$	3 225 466 \$	3 562 190 \$
Santé et bien-être	31 429 \$	81 503 \$	67 832 \$	70 462 \$	109 106 \$	75 727 \$	63 996 \$	88 394 \$
Aménagement, urbanisme et développement	1 419 150 \$	1 134 472 \$	1 249 556 \$	1 191 629 \$	1 087 420 \$	1 138 545 \$	1 129 729 \$	930 583 \$
Loisirs et culture	3 933 555 \$	4 694 754 \$	3 079 840 \$	3 185 248 \$	3 390 871 \$	3 566 898 \$	3 052 840 \$	2 957 646 \$
Réseau d'électricité								
Frais de financement	1 631 412 \$	1 594 516 \$	940 960 \$	864 638 \$	764 035 \$	708 740 \$	728 399 \$	642 165 \$
Amortissement des immobilisations	6 051 790 \$	6 207 019 \$	3 012 521 \$	3 127 798 \$	2 804 183 \$	2 896 703 \$	3 045 702 \$	3 114 273 \$
Total des dépenses	28 914 660 \$	29 692 190 \$	21 211 695 \$	22 018 645 \$	18 631 513 \$	19 182 695 \$	19 840 821 \$	20 685 107 \$
Excédent (déficit) de l'exercice	1 640 090 \$	1 019 116 \$	441 951 \$	1 053 629 \$	1 401 096 \$	(1 297 897) \$	3 316 672 \$	3 497 830 \$

⁸ Source : Institut de la statistique du Québec



Observations

- La charge budgétaire pour la rubrique « Loisirs et culture » pour l'année 2013 est plus élevée que la moyenne du groupe de villes comparables.
- La charge budgétaire pour la rubrique « Loisirs et culture » a augmenté de 800 000 \$ de 2012 à 2013.
- Les frais de financement pour l'année 2013 sont de 1,6 M\$, soit 600 000 \$ de plus que la moyenne du groupe de villes comparables, occasionnés par la dette élevée de la Ville.
- Les frais d'amortissement des immobilisations pour l'année 2013 sont de 2,3 M\$ de plus que la moyenne du groupe de villes comparables, probablement à cause de la rénovation et de l'agrandissement du Colisée.

Commentaire

- Pour la réalisation de son plan directeur des infrastructures, la Ville de Matane doit tenir compte, au cours des prochaines années, de l'état élevé de ses charges de fonctionnement et de son taux d'endettement.



3. PRÉSENTATION DES INFRASTRUCTURES

3.1 Ville de Matane

3.1.1 Liste des infrastructures

La Ville de Matane possède un parc d'infrastructures publiques important dont certaines sont partagées avec les villes et villages avoisinants. On dénombre actuellement 28 infrastructures. Certaines sont gérées par la Ville et d'autres par des OBNL.

Les infrastructures de la Ville sont catégorisées selon trois grandes catégories.

1. **Infrastructures administratives**

- Hôtel de ville
- Caserne d'incendie de Matane
- Caserne d'incendie de Saint-Luc
- Caserne d'incendie de Petit-Matane
- Garage municipal et ses entrepôts
- Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire
- Bâtiment administratif de Saint-Luc (*fermé*)

2. **Infrastructures communautaires**

- Phare de Matane
- Pavillon de la cité
- Villa Dion (non utilisée dans le cadre d'activités municipales)
- Légion canadienne (non utilisée dans le cadre d'activités municipales)
- Aéroport de Matane
- Halte routière

3. **Infrastructures de loisirs et culturelles**

- Colisée Béton Provincial
- Piscine municipale
- Camping de la rivière Matane
- Centre de ski Mont-Castor

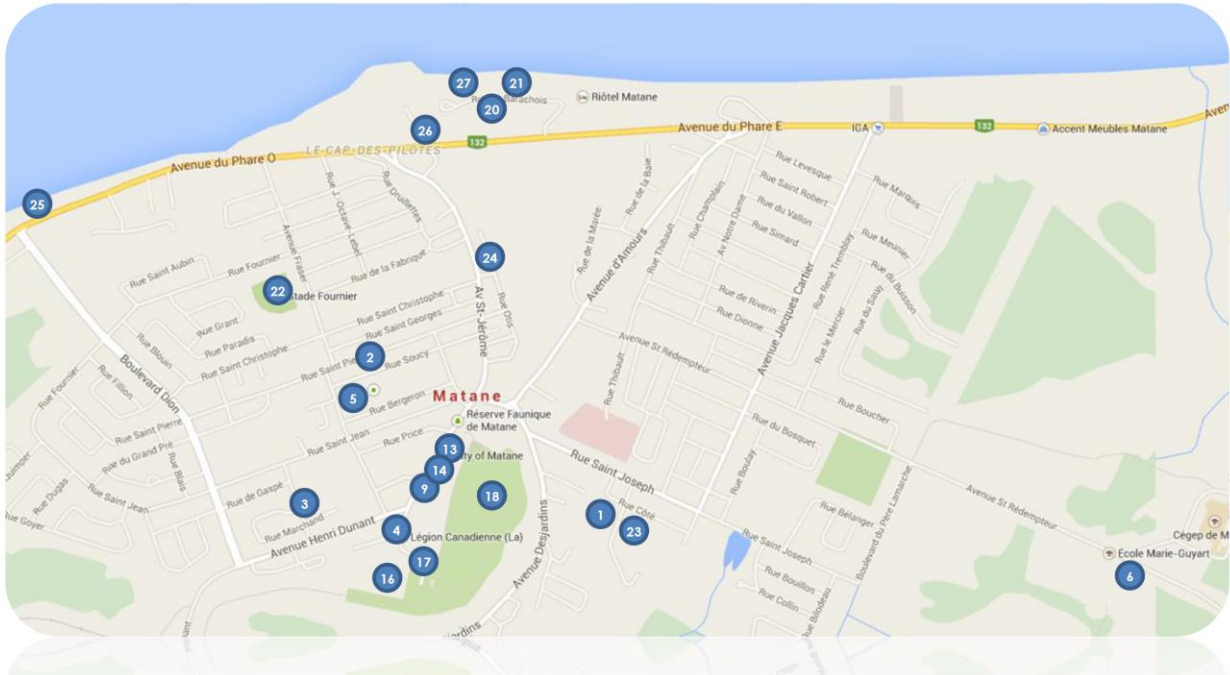


- Parc multirécréatif Bois BSL
- Patinoire de Saint-Luc
- Patinoire de Petit-Matane
- Pavillon des baigneurs
- Port de plaisance
- Théâtre Barachois
- Stade Fournier
- Stade du Rempart
- Complexe culturel Joseph-Rouleau
- Place des Rochelais
- Club de golf de Matane





La carte ci-dessous localise chacune des infrastructures dans la ville.



- | | |
|---------------------------------|--|
| 1 Pavillon de la cité | 17 Bâtiment administratif du service de l'entretien du territoire. |
| 2 Maison des jeunes La Lucarne | 18 Pavillon des baigneurs |
| 3 Villa Dion | 20 Port de plaisance |
| 4 Légion Canadienne | 21 Théâtre Barachois |
| 5 Colisée Béton Provincial | 22 Stade Fournier |
| 6 Piscine municipale | 23 Stade du Rempart |
| 9 Parc multirécréatif Bois BSL | 24 Complexe culturel Joseph-Rouleau |
| 13 Hôtel de ville | 25 Phare de Matane |
| 14 Caserne d'incendie | 26 Place des Rochelais |
| 16 Garage municipal et entrepôt | 27 Halte routière |



- 7 Camping de la rivière Matane
- 8 Centre de Ski Mont-Castor
- 10 Patinoire de Saint-Luc
- 11 Patinoire de Petit-Matane
- 12 Bâtiment administratif de Saint-Luc
- 15 Caserne d'incendie de Saint-Luc
- 19 Aéroport de Matane
- 28 Club de golf de Matane



3.1.2 Gestion

Quelques infrastructures de la Ville ne sont pas gérées ou occupées par celle-ci. Le tableau 6 ci-dessous présente les infrastructures qui ne sont pas gérées ou occupées par la Ville.

Tableau 6 – Infrastructures non gérées/occupées par la Ville

Infrastructures	Gestionnaire ou occupant
Port de plaisance	Club de yacht de Matane
Patinoire St-Luc	Comité des loisirs de St-Luc
Patinoire de Petit-Matane	Comité des loisirs de St-Victor
Camping de la rivière Matane	Corporation de gestion récréotouristique de Matane
Parc multirécréatif Bois BSL	Corporation de gestion récréotouristique de Matane
Pavillon des baigneurs	Corporation de gestion récréotouristique de Matane
Centre de ski Mont-Castor	Corporation de gestion récréotouristique de Matane
Club de golf de Matane	Corporation du club de golf de Matane
Théâtre Barachois	Corporation Kaméléart
Phare de Matane	MRC de la Matanie Corporation Lire la Mer et Sentier international des Appalaches Bureau d'information touristique de Matane
Légion canadienne	En location par la Légion royale canadienne
Villa Dion	En location par le Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent
Complexe culturel Joseph-Rouleau	Gestion Immeuble Culturel de Matane
Garage municipal et ses entrepôts	Une partie est utilisée par le CEGER



3.1.3 État général des infrastructures

À la suite d'une visite générale de la plupart des infrastructures et des diverses informations obtenues de la Ville, **CIM** a constaté que les infrastructures suivantes sont dans un état avancé de vétusté : la piscine municipale, le Pavillon de la cité, le port de plaisance, le phare de Matane, le Stade Fournier, la Place des Rochelais et l'aéroport.

3.1.4 Fiches techniques

Les fiches techniques (voir l'annexe I) présentent chacune des infrastructures. Ces fiches ont été bâties à partir des visites effectuées et des entrevues réalisées par **CIM**. De plus, **CIM** a consulté la documentation fournie par la Ville.

Le tableau 7 de la page suivante présente un sommaire des fiches techniques.



Tableau 7 : Sommaire des fiches techniques

Infrastructure	Gestionnaire	Fonction	Supralocal	Cote de vétusté	Coût d'entretien et de fonctionnement des immeubles (.000/an)	Coût d'opération des activités (.000\$/an)	Revenus	Subventions de la Ville (.000\$)	Projets au PTI (.000\$)	Projets identifiés non provisionnés au PTI (.000\$)	Total
Caserne d'incendie de Matane		A		2	56 \$				414 \$		414 \$
Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire		A		2	53 \$						- \$
Hôtel de ville		A		3	64 \$				2 496 \$	111 \$	2 607 \$
Caserne d'incendie de St-Luc		A		3						42 \$	42 \$
Garage municipal et entrepôts		A		3	120 \$				768 \$	133 \$	901 \$
Caserne d'incendie de Petit-Matane		A		N.D.						12 \$	12 \$
Bâtiment administratif de St-Luc		A		N.D.							- \$
Phare de Matane	Corporation Lire la Mer et Sentier international des Appalaches Bureau d'information touristique	C	OUI	4	21 \$				395 \$		395 \$
Halte routière		C		2		15 \$				14 \$	14 \$
Maison des Jeunes La Lucarne		C		2						20 \$	20 \$
Légion canadienne		C		3							- \$
Aéroport de Matane		C	OUI	4	21 \$					87 \$	87 \$
Pavillon de la Cité		C		5	101 \$	12 \$				272 \$	272 \$
Villa Dion		C		N.D.							- \$
Port de plaisance	Club de yacht de Matane	L		5	7 \$				2 200 \$		2 200 \$
Patinoire St-Luc	Comité des loisirs de St-Luc	L		3	4 \$			8 \$			- \$
Patinoire de Petit-Matane	Comité des loisirs de St-Victor	L		3				8 \$			- \$
Camping de la rivière Matane	Corporation de gestion récréotouristique de Matane	L		3	10 \$	856 \$	103 \$	131 \$			- \$
Parc multirécréatif Bois BSL	Corporation de gestion récréotouristique de Matane	L		2	4 \$	Inclus	1 \$	13 \$			- \$
Pavillon des baigneurs	Corporation de gestion récréotouristique de Matane	L		3	4 \$	Inclus	17 \$		130 \$		130 \$
Centre de ski Mont-Castor	Corporation de gestion récréotouristique de Matane	L	OUI	4	37 \$	Inclus	335 \$	327 \$			- \$
Club de golf de Matane	Corporation du club de golf de Matane	L	OUI	2	10 \$	518 \$	463 \$	30 \$		69 \$	69 \$
Théâtre Barachois	Corporation Kaméléart	L		3	7 \$	241 \$	208 \$	45 \$	32 \$		32 \$
Complexe culturel Joseph-Rouleau	Gestion immeuble culturel de Matane	L	OUI	1	9 \$	853 \$	383 \$			41 \$	41 \$
Colisée Béton Provincial		L	OUI	1	314 \$	530 \$	355 \$		54 \$	204 \$	258 \$
Stade du rempart		L		2	7 \$				47 \$		47 \$
Piscine municipale		L	OUI	4	132 \$	306 \$	117 \$		4 809 \$	406 \$	5 215 \$
Stade Fournier		L		4	7 \$	15 \$			22 \$	288 \$	310 \$
Place des Rochelais		L		4					289 \$	7 \$	296 \$
TOTAL									11 656 \$	1 706 \$	13 362 \$

FONCTION:
A : administratif et services essentiels
C : communautaires
L : loisirs et culture

Cote de vétusté
Cote 1 : à l'état presque neuf ou en très bon état
Cote 2 : en bon état, aucun investissement à réaliser dans le cadre du PTI
Cote 3 : en état moyen, certains investissements sont ou seront à réaliser à court et à moyen terme dans le PTI
Cote 4 : en état de vétusté avancé, des investissements majeurs sont à prévoir dans le cadre du PTI ou d'autres sources de financement
Cote 5 : en état de vétusté très avancé, a dépassé sa durée de cycle de vie, demande une reconstruction ou une rénovation complète du bâtiment



3.2 Comparaison des infrastructures de la Ville de Matane avec les villes du groupe de comparables

Le tableau 8 de la page suivante présente les infrastructures existantes pour chacune des villes de notre groupe de villes comparables en y indiquant celles qui ont été reconnues par chacun des milieux comme ayant un caractère supramunicipal.

De plus, à partir des états financiers de 2013 et des questionnaires envoyés aux villes comparables (aucune donnée n'a été obtenue de la Ville de Mont-Laurier), des allocations monétaires sont indiquées pour certaines infrastructures. À noter que ces données n'ont par contre pas été vérifiées et doivent donc être considérées avec réserve.

Concernant les infrastructures supramunicipales, voici une brève description de la répartition entre la ville centre et ses villes avoisinantes.

- Matane possède 7 installations à caractère supramunicipal. L'ensemble des municipalités de la MRC de la Matanie se sont entendues pour participer aux dépenses de fonctionnement des équipements à caractère supramunicipal en prenant en compte la population respective des villes et de la distance entre les villes de la MRC et la ville-centre. À partir de ces paramètres, la Ville de Matane débourse tout près de 94 % des dépenses même si elle ne représente que 67 % de la population.
- Dolbeau-Mistassini possède quatre installations à caractère supramunicipal. Les différentes municipalités de la MRC de Maria-Chapdelaine se sont entendues pour participer uniquement au financement de ses infrastructures sur la base de sommes forfaitaires que la MRC verse dans le cadre d'une nouvelle construction ou rénovation. Les municipalités ne participent pas au financement des opérations.
- Montmagny possède trois installations à caractère supramunicipal. Toutes les municipalités de la MRC de Montmagny se sont entendues pour participer au financement du déficit d'opération des différentes infrastructures selon la notion d'utilisateurs-payeurs. Sur la base de ce calcul, la Ville de Montmagny paie annuellement environ 60 % des frais d'opération et les autres villes de la MRC 40 %.
- Mont-Laurier possède trois installations reconnues à caractère supramunicipal. Toutes les municipalités de la MRC d'Antoine-Labelle acceptent le partage du financement des déficits annuels d'opération de l'activité et des équipements supramunicipaux. Pour toute la durée de la présente entente, les données utilisées aux fins du calcul du mode de répartition sont la richesse foncière uniformisée 2007 et la population 2007. La participation de la Ville de Mont-Laurier aux équipements supramunicipaux est de 62 %.



Tableau 8 : Infrastructures existantes – Villes comparables

Infrastructure	Nom à Matane	Matane				Dolbeau-Mistassini				Montmagny				Mont-Laurier			
		Qté	Coût de fonctionnement	Commentaires	Supralocal	Qté	Coût de fonctionnement	Commentaires	Supralocal	Qté	Coût de fonctionnement	Commentaires	Supralocal	Qté	Coût de fonctionnement	Commentaires	Supralocal
Hôtel de ville	Hôtel de ville	1	64 000 (1)		Non	1	86 500 \$		Non	1	105 000 \$		Non	1	N.D.		Non
Poste de police	N/A	0		Sureté du Québec	Non	0		Sureté du Québec	Non	0		Sureté du Québec	Non	0	N.D.	Sureté du Québec	Non
Garage municipal et entrepôt	Garage municipal et entrepôt	1	120 000 (1)		Non	2	130 000 \$	Ancienne patinoire sert d'entrepôt	Non	1	76 000 \$		Non	1	N.D.		Non
Service technique	Bâtiment administratif du service de l'entretien du territoire	1	53 000 (1)		Non	0		Installé au garage municipal	Non	0		Situé au garage municipal	Non	0	N.D.	Localisé au garage municipal	Non
Urbanisme		0		Installé à l'hôtel de ville	Non	0		Installé à l'Hôtel de ville	Non	0		Installé à l'Hôtel de ville	Non	0	N.D.	Installé à l'Hôtel de ville	Non
Caserne de pompiers	Caserne principale à Matane et deux secondaires à Saint-Luc et à Petit-Matane	3	56 000 (1)	Caserne principale à Matane et deux secondaires à Saint-Luc et à Petit-Matane	Non	3	26 479 \$	En 2016, il n'y aura plus que 2 casernes	Non	1	25 600 \$		Non	3	N.D.		Non
Bibliothèque	Complexe culturel Joseph-Rouleau	1	479 000 (3-4)	Complexe culturel Joseph-Rouleau	Oui	2	380 000 \$	Celle de Dolbeau est la bibliothèque principale	Non	1		Bâtiment indépendant	Non	3	N.D.		Non
Salle de spectacle	Théâtre Barachois	2	52 000 (2-7)	Théâtre Barachois	Non	1	262 000 \$	491 places subventionnées par la ville	Oui	1	35 250 \$	École secondaire Louis-Jacques-Casault, il y a 557 places. Le volet spectacle est exploité par les Arts de la scène de Montmagny. Il y a également le Centre des migrations qui contient aussi une salle de spectacles d'environ 140 personnes. Ce centre appartient à la Ville et il y a une salle où le camp de jour s'installe pour l'été.	Non	1	200 000 \$	Via la corporation Muni-Spec Mont-Laurier. L'édifice culturel comprend un grand théâtre de 700 places, dont 420 fauteuils au parterre et 280 au balcon. (Contribution de la ville: 200 000 \$ au budget 2015)	Oui
Complexe récréatif et touristique	Place des Rochelais, Phare de Matane et halte routière	4	21 000 (1)	Place des Rochelais, Phare de Matane et halte routière	Oui	0			Non	0			Non	0	N.D.		Non
Patinoire intérieure (aréna)	Colisée Béton Provincial	1	489 000 (3)	Colisée Béton Provincial (deux glaces dont une olympique)	Oui	2	597 584 \$		Non	1	211 000 \$		Oui	1	N.D.		Oui
Patinoire extérieure	Patinoire Saint-Luc et Petit-Matane	3	20 000 (2)	Patinoire Saint-Luc, Petit-Matane et du parc multirécréatif Bois BSL	Non	8	47 600 \$		Non	1			Non	6	N.D.		Non
Piscine intérieure	Piscine municipale	1	318 000 (3)		Oui	1	136 000 \$	Bâtiment attenant à l'aréna de Dolbeau	Oui	1	158 000 \$	Gérer par Natation Montmagny	Oui	1	N.D.		Oui
Piscine extérieure	N/A	0			Non	1	24 700 \$	Mistassini	Non	1	23 000 \$	Situé au camping municipal	Non	0	N.D.		Non
Golf municipal	Club de golf de Matane	1	40 000 (2)	18 trous	Oui	1	31 800 \$		Oui	0			Non	0	N.D.		Non
Centre de ski municipal	Centre de ski Mont-Castor	1	324 000 (2-5)	Mont-Castor	Oui	1	103 200 \$		Non	0			Non	1	N.D.	Centre de ski de fond géré par la corporation Centre ski de fond Mont-Laurier - Contribution de la ville : 30 000 \$ au budget 2015	Non
Centre communautaire	Pavillon de la Cité	1	101 000 (1)	Pavillon de la Cité	Non	1	37 200 \$	Ancien hôtel de ville	Non	1	12 000 \$	Le Centre Clément-Lalibert-Cours	Non	1	N.D.		Non
Camping municipal	Camping de la rivière Matane	1	131 000 (2-6)		Non	1		Secteur des Chûtes	Non	1	10 000 \$		Non	0	N.D.		Non
Skate park	Parc multirécréatif Bois BSL	1	13 000 (2)	Parc multirécréatif Bois BSL	Non	2			Non	1			Non	1	N.D.		Non
Port de plaisance	Yacht-club de Matane	1	7 000 (1)	Yacht-club de Matane	Non	1	72 000 \$	Secteur de Vauvert Marina	Non	0			Non	0	N.D.		Non
Plage publique	Pavillon des baigneurs	1	4 000 (1)		Non	2	8 500 \$	Centre touristique et Dolbeau	Non	0			Non	1	N.D.		Non
Gymnase	N/A	3	7 024 (1)	Propriété de la commission scolaire, mais entretenu par la Ville	Non	7	24 000 \$	Ententes avec la commission scolaire + 1 municipal	Non	0		Pour ce qui est des gymnases, ceux-ci appartiennent à l'école secondaire et ils gèrent eux-mêmes les locations. Ils en ont 4. Il y a aussi un gymnase au CÉGEP.	Non	4	N.D.	4 plateaux de la commission scolaire opérés par la Ville	Non
Terrain de baseball ou balle-molle	Stade Fournier et stade du rempart	2	29 000 (3)	Stade Fournier et stade du Rempart	Non	1	8 000 \$		Non	1	7 800 \$		Non	2	N.D.		Non
Terrain de soccer	N/A	4	19 806 (1)	Propriété de la commission scolaire, mais entretenu par la ville	Non	4	4 000 \$	Entente avec la commission scolaire + 1 municipal	Non	1		Terrain synthétique	Oui	3	N.D.		Non
Terrain de football	N/A	1		Propriété de la commission scolaire et du CÉGEP, mais entretenu par la ville	Non	1	- \$	Entente avec la commission scolaire	Non	1	19 400 \$	À même le terrain synthétique de soccer	Oui	1	N.D.		Non
Maisons des jeunes	Maison des jeunes La Lucarne	1		La maison des jeunes La Lucarne	Non	2	42 500 \$		Non	0			Non	0	N.D.		Non
Aéroport	Aéroport de Matane	1	21 000 (1)		Oui	0	- \$		Non	0			Non	0	N.D.		Non
Bâtiments autres	Bâtiment administratif de Saint-Luc, Villa Dion et Légion Canadienne	3		Bâtiment administratif de Saint-Luc, Villa Dion et Légion Canadienne	Non	1	71 500 \$	Le centre civique. La ville a des engagements pour 200 000\$ déficit cette année de 397 000\$	Oui	1	62 780 \$	Maison Taché, Manoir Couillard, ancienne Gare	Non	0	N.D.		Non

(1) : Coût d'entretien et de fonctionnement de l'infrastructure

(2) : Coût d'entretien et de fonctionnement de l'infrastructure par la Ville + subventions de la Ville

(3) : Coût d'entretien et de fonctionnement de l'infrastructure par la Ville + coût d'exploitation des activités (incluant les subventions aux organismes communautaires s'il y a lieu) - revenus

(4) : Revenus et charges consolidés Ville + GICM

(5) : La subvention inclut un montant de 14 000 \$ pour les brigadiers

(6) : La subvention inclut un montant extraordinaire pour des travaux de rénovation

(7) : La subvention inclut un montant de 40 000 \$ pour la diffusion des spectacles



Observations

- L'offre de services et le parc d'infrastructures de chacune des villes sont similaires.
- Seules les villes de Matane et de Dolbeau-Mistassini offrent un centre de ski, un terrain de golf et un port de plaisance (marina).
- La Ville de Matane est la seule entité possédant un aéroport.
- L'exploitation de la piscine intérieure et du centre communautaire (Pavillon de la cité) coûtent plus cher à la Ville de Matane que les autres villes comparables.
- Le centre de ski et le camping municipal sont aussi des installations qui exigent un effort monétaire supérieur pour la Ville de Matane, comparativement à Dolbeau-Mistassini. Par contre, selon l'état des résultats du Camping de la Rivière-Matane de l'année 2013 fournis par la Ville de Matane, ce centre d'activité de la Corporation de gestion récréotouristique de Matane dégagait un bénéfice de 7 000 \$ (sans tenir compte de la quote-part des salaires du directeur général et de l'adjointe administrative de la Corporation de gestion récréotouristique de Matane).



4. ENJEUX

Afin d'élaborer un plan directeur des infrastructures, il est nécessaire d'identifier les grands enjeux du parc d'infrastructures de la Ville de Matane.

Trois enjeux significatifs ont été déterminés : la pérennité des infrastructures, la pertinence de celles-ci et le développement de nouvelles infrastructures.

4.1 Pérennité des installations

4.1.1 État de situation

Les enjeux de pérennité des installations consistent à garder l'ensemble des infrastructures dans un état permettant de satisfaire aux besoins de l'offre de services. Pour ce faire, les infrastructures doivent être fonctionnelles, sécuritaires et conserver un faible taux de vétusté.

Les projets reliés aux bâtiments afin d'assurer leur pérennité sont catégorisés selon trois types :

- les projets de rénovations fonctionnelles consistant à améliorer la situation existante pour offrir un meilleur service;
- les projets de maintien d'actifs qui corrigent des déficiences ou des équipements vétustes afin de garder le bâtiment à un niveau de vétusté minimal;
- les projets de mise aux normes nécessaires afin de se conformer aux nouvelles lois ou règlements en vigueur ou à ceux auxquels la Ville de Matane veut se conformer, même si elle n'y est pas tenue.

La Ville de Matane n'a pas encore réalisé un portrait de vétusté détaillé de chacune de ses infrastructures. Habituellement, on mesure l'état de vétusté d'une infrastructure selon le pourcentage des sommes nécessaires pour rectifier l'ensemble des déficiences ou mises aux normes obligatoires sur sa valeur de remplacement. Un indice de vétusté au-dessus de 10 % démontre, règle générale, une infrastructure nécessitant des travaux de résorption de déficit important.

Afin de classer les bâtiments selon leur degré de vétusté, **CIM** a alors donné, à la suite de ses visites, une cote de vétusté (de 1 à 5, où 1 indique une infrastructure récente sans déficience majeure) pour chacune des infrastructures. Bien que qualitative, une cote de 3 indique que l'infrastructure représente un indice de vétusté au-dessus de 10 %. Selon la cote de vétusté donnée par **CIM**, le tableau 9 liste 16 infrastructures détenant une cote de vétusté de 3 ou plus.



De plus, le tableau 9 indique les investissements selon les types de projets définis ci-dessus que la Ville a prévus dans son plan triennal des infrastructures ainsi que les autres projets identifiés qui ne sont pas provisionnés au plan triennal. Il faut comprendre que ce tableau ne représente pas l'ensemble des déficiences, puisque la Ville n'a pas encore réalisé un état de santé exhaustif de ses infrastructures.





Tableau 9 : Cote de vétusté et investissements prévus par la Ville pour chacune des infrastructures

INFRASTRUCTURE	COTE DE VÉTUSTÉ	PTI			Non provisionné au PTI (1)			SOUS-TOTAL			TOTAL
		Fonctionnement	Maintien d'actifs	Mise aux normes	Fonctionnement	Maintien d'actifs	Mise aux normes	Fonctionnement	Maintien d'actifs	Mise aux normes	
Colisée Béton Provincial	1	54 175 \$	- \$	- \$	149 498 \$	- \$	55 370 \$	203 673 \$	- \$	55 370 \$	259 000 \$
Complexe culturel Joseph-Rouleau	1	- \$	- \$	- \$	35 000 \$	6 000 \$	- \$	35 000 \$	6 000 \$	- \$	41 000 \$
Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire	2	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Camping de la rivière Matane	3	- \$	- \$	- \$	40 000 \$	- \$	- \$	40 000 \$	- \$	- \$	40 000 \$
Caserne d'incendie de Matane	2	- \$	171 000 \$	243 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	171 000 \$	243 000 \$	414 000 \$
Club de golf de Matane	2	- \$	- \$	- \$	10 000 \$	59 000 \$	- \$	10 000 \$	59 000 \$	- \$	69 000 \$
Halte routière	2	- \$	- \$	- \$	- \$	14 000 \$	- \$	- \$	14 000 \$	- \$	14 000 \$
Maison des Jeunes La Lucarne	2	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	20 000 \$	- \$	- \$	20 000 \$	20 000 \$
Parc multirécréatif Bois BSL	2	- \$	- \$	- \$	- \$	7 000 \$	- \$	- \$	7 000 \$	- \$	7 000 \$
Stade du rempart	2	45 000 \$	32 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	45 000 \$	32 000 \$	- \$	77 000 \$
Aéroport de Matane	4	- \$	- \$	- \$	- \$	84 000 \$	3 000 \$	- \$	84 000 \$	3 000 \$	87 000 \$
Caserne d'incendie de St-Luc	3	- \$	- \$	- \$	- \$	42 000 \$	- \$	- \$	42 000 \$	- \$	42 000 \$
Garage municipal et entrepôts	3	768 000 \$	- \$	- \$	45 000 \$	88 000 \$	- \$	813 000 \$	88 000 \$	- \$	901 000 \$
Hôtel de ville	3	243 000 \$	785 000 \$	1 468 000 \$	- \$	- \$	111 000 \$	243 000 \$	785 000 \$	1 579 000 \$	2 607 000 \$
Légion canadienne	3	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Patinoire de Petit-Matane	3	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Patinoire St-Luc	3	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Pavillon des baigneurs	3	- \$	130 000 \$	- \$	7 000 \$	- \$	- \$	7 000 \$	130 000 \$	- \$	137 000 \$
Théâtre Barachois	3	- \$	26 000 \$	6 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	26 000 \$	6 000 \$	32 000 \$
Centre de ski Mont-Castor	4	- \$	- \$	18 000 \$	- \$	32 001 \$	- \$	- \$	32 001 \$	18 000 \$	50 000 \$
Phare de Matane	4	- \$	395 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	395 000 \$	- \$	395 000 \$
Piscine municipale	4	4 073 794 \$	- \$	735 410 \$	- \$	406 204 \$	- \$	4 073 794 \$	406 204 \$	735 410 \$	5 215 000 \$
Place des Rochelais	4	- \$	288 550 \$	- \$	- \$	7 000 \$	- \$	- \$	295 550 \$	- \$	296 000 \$
Stade Fournier	4	- \$	22 000 \$	- \$	- \$	288 000 \$	- \$	- \$	310 000 \$	- \$	310 000 \$
Port de plaisance	5	- \$	2 200 000 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	2 200 000 \$	- \$	2 200 000 \$
Place de la Cité	5	- \$	- \$	- \$	- \$	272 000 \$	- \$	- \$	272 000 \$	- \$	272 000 \$
Bâtiment administratif de St-Luc	N.D.	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
Caserne d'incendie de Petit-Matane	N.D.	- \$	- \$	- \$	- \$	12 000 \$	- \$	- \$	12 000 \$	- \$	12 000 \$
Villa Dion	N.D.	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
SOUS-TOTAL		5 184 000 \$	4 050 000 \$	2 470 000 \$	286 000 \$	1 317 000 \$	189 000 \$	5 470 000 \$	5 367 000 \$	2 660 000 \$	13 497 000 \$
TOTAL			11 704 000 \$				1 792 000 \$			13 497 000 \$	

(1) Ces investissements font suite aux relevés effectués par M. Jacques Murray, contremaître au service de l'entretien du territoire



Le montant total des investissements au maintien d'actifs des infrastructures est de 13,5 M\$. De ce montant, quatre infrastructures génèrent à elles seules 10,9 M\$, soit 81 % des sommes allouées pour les projets d'infrastructures au PTI ou identifiés. Ces quatre infrastructures sont le garage municipal et ses entrepôts, l'hôtel de ville, la piscine municipale et le port de plaisance. Aux projets de ces quatre infrastructures, il faut ajouter également le projet de réhabilitation de la Pavillon de la cité. La section 4.1.3 suivante décrit l'étendue des travaux à réaliser pour ces infrastructures.

4.1.2 Coordination des projets

Comme l'illustre le tableau 9 précédent, plusieurs infrastructures font face à plusieurs projets fonctionnels, de maintien d'actifs ou de mise aux normes. Il est important, dans l'élaboration du plan directeur des infrastructures, de différencier les projets demandant des études avancées pour l'élaboration de différents scénarios des projets considérés comme des projets nécessaires afin d'assurer la pérennité des infrastructures de moins grande envergure, c'est-à-dire ceux ne dépassant pas les sources de financement usuelles de la Ville.

Les projets de moins grande envergure pour assurer la pérennité des infrastructures devront faire l'objet d'une priorisation selon une grille d'évaluation rigoureuse définie selon certains paramètres. La section 6 présente le programme de pérennité des infrastructures (PPI) établi après avoir coordonné avec les infrastructures à conserver et les projets majeurs.

4.1.3 Infrastructures demandant des investissements importants

4.1.3.1 Garage municipal et ses entrepôts

Bien que le total des coûts des projets à réaliser au garage municipal et pour ses entrepôts est important, chacun des projets (voir fiche technique) peut être présenté distinctement, comme présenté au plan triennal dans le PTI.

4.1.3.2 Hôtel de ville

L'hôtel de ville de Matane a été construit en 1967 en même temps que la caserne de pompiers. Les firmes Gagnon Cyr Ricard Mathieu & Associés et LGT ont déposé, en septembre 2014, un rapport portant sur les travaux de mise à niveau concernant l'accessibilité universelle (hôtel de ville et caserne), la sécurité incendie (hôtel de ville et caserne) et la ventilation (hôtel de ville). Bien que le coût des projets à réaliser à



L'hôtel de ville soit important, celui-ci peut être séparé en plusieurs projets distincts, comme présentés au plan triennal. Ainsi, chacun des projets fera l'objet d'une priorisation au PPI.

4.1.3.3 Piscine municipale

La piscine municipale de la Ville de Matane a été construite en 1967 et agrandie en 2005. Plusieurs composantes structurales, architecturales, mécaniques et électriques sont rendues à leur fin de vie utile. L'étude conjointe d'Isabelle Durette Architecte et de BPR « Travaux de rénovation et mise aux normes de la piscine municipale » d'août 2012 fait état de cette situation et propose une rénovation complète de l'infrastructure. Le coût des travaux décrits dans l'étude est évalué à 3,1 M\$. En ajoutant les honoraires professionnels et l'indexation pour les années 2013 et 2014, la Ville a provisionné dans son PTI un montant de 4,1 M\$. La Ville vient d'investir, en 2012, près de 100 000 \$ pour corriger en urgence le système de filtration de la piscine.

4.1.3.4 Port de plaisance

Les murs de gabions bordant le port de plaisance de Matane sont à refaire en entier puisqu'ils ont complètement perdu leur utilité de retenir les sols de la rive. En 2010, la firme Dessau a réalisé une étude préliminaire afin d'évaluer différentes options de réhabilitation et d'estimer les coûts de construction. Ces travaux sont évalués à 2,2 M\$.

4.1.3.5 Pavillon de la cité

La Pavillon de la cité abrite des organismes culturels, sportifs et communautaires. Construit dans les années 1950, il a été laissé à l'abandon pendant plusieurs années avant que la Ville y investisse près de 700 000 \$ dans les années 2000. En décembre 2014, la CSST a demandé à la Ville de fermer complètement le deuxième étage pour cause de moisissures. Par la suite, la Ville a décidé de fermer complètement le bâtiment et de relocaliser certains de ses occupants.

Le bâtiment est dans un état avancé de vétusté. La cote 5 signifie que le bâtiment a dépassé sa durée de cycle de vie et demande ainsi une reconstruction complète. Plusieurs études ont été réalisées ces dernières années. Une première étude réalisée par Dessau en octobre 2010 « Estimation des coûts de démolition » estimait les coûts de démolition du bâtiment à 605 000 \$. Dans le document « Étude », du 16 novembre 2011, Isabelle Durette Architecte et Roche estimaient une réfection complète et un nouvel aménagement fictif représentant 20 % de la

⁹ Noter que la Ville a également provisionné un montant de 735 M\$ dans son PTI pour le remplacement de son système de ventilation/déshumidification. Ces travaux sont inclus dans le projet de rénovation de la piscine.



superficie totale au montant de 4,8 M\$. Une étude en annexe de l'étude précédente réalisée par Roche, « Expertise technique », estimait l'ajout de deux étages à 3,4 M\$ excluant les travaux nécessaires en architecture et en mécanique-électricité.

Le 17 septembre dernier, la Ville a demandé une estimation budgétaire pour la construction à la firme Jean Dallaire, architectes. Celle-ci a fourni un coût unitaire de 2 735 \$/m². Ainsi, pour une superficie de 3 000 m² et en ajoutant les honoraires professionnels (10 %), l'administration/profit pour l'entrepreneur (7,5 %), les imprévus (10 %), les taxes nettes (3,71 %) et les frais de financement (5 %), le coût du projet pour la construction d'un nouveau centre communautaire est d'environ 11,5 M\$.

Aucun projet pour le Pavillon de la cité n'est prévu au PTI.

4.2 Adéquation entre les infrastructures et les services à rendre

4.2.1 Infrastructures essentielles et souhaitables

La section 3.2 précédente a comparé les infrastructures présentes pour chacune de villes comparables. À la lumière de ces informations, la Ville de Matane possède des infrastructures que certaines autres municipalités ne possèdent pas, telles que : un aéroport, un club de golf, un centre de ski alpin et un port de plaisance. À partir de ces informations et de sa connaissance du milieu municipal, **CiM** a regroupé en deux groupes les infrastructures existantes, soit celles qui sont essentielles pour une ville de la taille de Matane et celles qui sont non essentielles ou souhaitables.

Le tableau 10 présente les infrastructures essentielles et non essentielles/souhaitables.

**Tableau 10 : Infrastructures essentielles et non essentielles/souhaitables**

Infrastructures essentielles	Infrastructures non essentielles ou souhaitables
<ul style="list-style-type: none"> • Hôtel de ville • Caserne d'incendie de Matane • Garage municipal et entrepôts • Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire • Maison des jeunes La Lucarne • Colisée Béton Provincial • Piscine municipale • Parc multirécréatif Bois BSL • Patinoire St-Luc • Patinoire de Petit-Matane • Stade du Rempart • Stade Fournier • Complexe culturel Joseph-Rouleau 	<ul style="list-style-type: none"> • Caserne d'incendie de Petit-Matane • Caserne d'incendie de St-Luc • Phare de Matane • Halte routière • Pavillon de la cité • Villa Dion • Légion royale canadienne • Aéroport de Matane • Camping de la rivière Matane • Centre de ski Mont-Castor • Pavillon des baigneurs • Port de plaisance • Théâtre Barachois • Place des Rochelais • Club de golf de Matane

Plus de la moitié des infrastructures de la Ville de Matane sont souhaitables sans être essentielles.

4.2.2 Services offerts versus coûts d'opération de certaines infrastructures souhaitables

Dans le cadre de l'élaboration du plan directeur des infrastructures, il est important d'étudier attentivement le portrait de certaines infrastructures souhaitables selon leur achalandage et les frais occasionnés par la Ville. Trois infrastructures souhaitables reçoivent des subventions de la Ville, soit : le camping de la rivière Matane, le centre de ski Mont-Castor et le club de golf de Matane. La subvention du théâtre Barachois est quant à elle attribuée au diffuseur Kaméléart et non à l'infrastructure comme telle. Toutes ses infrastructures sont gérées par des OBNL. La Ville les supporte en leur offrant les installations physiques sans frais de location, en les subventionnant annuellement pour leur opération ainsi qu'en les supportant administrativement et financièrement pour l'entretien et la pérennité des infrastructures. Les données statistiques proviennent des rapports annuels du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. Le tableau 11 présente le portrait des infrastructures souhaitables subventionnées par la Ville.

**Tableau 11 : Infrastructures souhaitables subventionnées par la Ville**

Infrastructure	Gestionnaire	Achalandage	Subventions	Coûts d'entretien (par la Ville)
Camping de la rivière Matane	Corporation récréotouristique de Matane	Les sites de trois services (eau, électricité et égout) ont un taux d'occupation de 97 %. Une vingtaine de saisonniers.	131 000 \$ (budgété 47 800 \$ en 2015)	3 000 \$
Centre de ski Mont-Castor	Corporation récréotouristique de Matane	En 2013-2014 : vente de 413 cartes de saison en 2013-2014 et de 8 411 billets journaliers incluant les glissades. La vente de billets de saison a baissé de 15 % depuis les trois dernières années, tandis que les ventes de billets journaliers ont augmenté de 8 %.	335 000 \$	21 000 \$
Club de golf de Matane	Corporation du Club de golf de Matane	Le nombre de membres est passé de 270 en 2011 à 225 pour l'année 2014. En 2014, il y a eu 1 724 entrées quotidiennes par des non-membres.	30 000 \$ ¹⁰	53 000 \$ (budgété 36 000 \$ en 2015)

4.2.3 Infrastructures selon le profil démographique et socioéconomique de la population.

La section 2 a présenté le profil démographique et socioéconomique de la Ville de Matane. Les trois principaux constats sont :

- que la population de la Ville de Matane diminuera d'environ 5 % d'ici 2031;
- que la population de la Ville de Matane vieillira significativement (la tranche d'âge de 65 ans et plus augmentera de 61 %, soit de 1 375 habitants);
- que les revenus des ménages et de particuliers sont inférieurs à la moyenne du Québec, soit respectivement de 18,5 % pour les ménages et de 13,5 % pour les particuliers.

¹⁰ Cette subvention fait suite à une entente entre la Ville et le Club de golf de Matane. Cette entente pourra être renouvelée en 2017 suite à une demande du club de golf. Cette subvention consiste au paiement des intérêts d'un prêt contracté par le Club de golf pour des travaux au système d'alimentation et de distribution en eau appartenant à la Ville (22 000 \$) et remboursement des coûts énergétiques (12 000 \$).



Les infrastructures doivent s'adapter au profil sociodémographique actuel et futur de la Ville de Matane. Pour ce faire, son plan directeur doit prévoir les éléments suivants :

- les infrastructures accueillant les citoyens doivent être accessibles aux personnes à mobilité réduite;
- les infrastructures récréatives doivent s'adapter de plus en plus à des activités pour une population plus âgées sans laisser tomber les activités à caractère familial;
- les infrastructures récréatives doivent tenir compte de la capacité de payer des citoyens;
- le vieillissement de la population et son revenu plus bas que la moyenne du Québec exigera une implication plus grande de la Ville quant aux services communautaires à offrir;
- la décroissance de la population de la Ville de Matane ne justifiera pas une bonification de son parc d'infrastructure réservée à des fonctions administratives et de services essentiels.

4.3 Enjeux de développement

Les enjeux de développement sont des éléments essentiels afin de produire un plan directeur des infrastructures d'une ville. Un développement d'infrastructure dans le cadre du présent mandat est l'ajout, l'agrandissement majeur ou l'augmentation de l'offre services de celle-ci pour offrir des installations aptes aux besoins de la population pour les années à venir. Les sections suivantes présentes séparément les développements d'infrastructures existantes et le développement de nouvelles infrastructures.



4.3.1 Infrastructures existantes

Le tableau 12 présente les projets de développements pour les infrastructures existantes.

Tableau 12 : Liste des projets de développement des infrastructures existantes.

Infrastructures	Projets de développement	Justification/commentaire
Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire	Réaménager des espaces au 2 ^e étage du garage municipal.	Fournir des bureaux aux nouveaux techniciens, une salle de casiers plus grande et une espace supplémentaire pour faire sécher le linge des travailleurs.
Casernes d'incendie de Matane	Agrandir la caserne en ajoutant deux portes de garage.	Rapatrifier le bateau laissé à la caserne du Petit-Matane et stationner à l'intérieur le poste de commandement actuellement laissé à l'extérieur.
Caserne d'incendie de St-Luc	Réorganiser et attribuer un rôle différent au bâtiment pour le Service d'entretien du territoire (garage pour une déneigeuse) ou le fermer.	Le Service de la sécurité publique et incendie ne se sert plus de cette caserne. Elle est présentement gardée ouverte juste pour garder les primes d'assurances résidentielles des citoyens de St-Luc plus basse.
Caserne d'incendie Petit-Matane	Fermer le bâtiment	En agrandissant la caserne d'incendie de Matane du centre-ville, ce bâtiment ne sera plus utile vu le rapatriement du bateau.
Garage municipal et entrepôt	Déménager le garage dans le parc industriel. Construire un garage à aire ouverte dans la cour.	Avoir des bâtiments plus vastes et une cour plus grande. Au fil des années, les camions de la voirie sont devenus de plus en plus gros au point où ceux-ci rentrent difficilement par les portes et laissent peu de place pour travailler alentour. Avoir plus de place pour stationner les véhicules en attendant un déménagement potentiel du garage et de ses entrepôts.
Phare de Matane	Aménager la Société d'histoire et de généalogie de Matane (en voie d'être réalisé).	Le déménagement de la Société d'histoire et de généalogie est nécessaire depuis la fermeture du Pavillon de la cité tout en permettant à accroître la vocation du phare.



Infrastructures	Projets de développement	Justification/commentaire
Villa Dion	Vendre le terrain et le bâtiment.	La Ville n'utilise pas ce bâtiment et voudrait le vendre pour recevoir un capital financier (400 k\$). Par contre, l'usage de ce bâtiment fait l'objet d'un acte de convention d'usage par la Corporation Villa Dion sans que la Ville puisse y mettre fin sans le consentement de la Corporation.
Aéroport de Matane	Procéder à plusieurs projets de pérennité des installations, comme : refaire partiellement la chaussée de la piste, revoir le système de drainage, clôturer le site et rénover le bâtiment d'accueil. Fermer l'aéroport.	Nécessaire pour que la piste demeure sécuritaire. Beaucoup d'investissements étant nécessaires pour la faible utilisation.
Piscine municipale	Construire une nouvelle piscine.	Les travaux de rénovation de la piscine actuelle sont très onéreux (voir section 4.1.2.1) et l'on n'y prévoit pas l'ajout d'un sixième corridor nécessaire lors des compétitions régionales
Camping de la rivière Matane	Ouvrir un bar et/ou restaurant en lien ou non avec le terrain de golf. Offrir plus de terrains avec trois services. Organiser un réseau de sentiers pédestres et de pistes cyclables avec le Mont-Castor. Offrir un relai de motoneige en hiver. Profiter du fait qu'un réseau d'aqueduc sera installé à proximité du camping pour alimenter des résidences pour alimenter également le camping.	Offrir un service additionnel aux campeurs et augmenter les revenus. Offrir un service additionnel aux campeurs et augmenter les revenus. Offrir un service additionnel pour la population et les touristes. Offrir un service additionnel pour la population et les touristes. Offrir un service additionnel pour la population et les touristes
Centre de ski Mont-Castor	Installation d'une nouvelle remontée mécanique (chaises). Offrir un site de glissade en hiver avec tapis magique.	Rendre plus accessible la pratique du ski (particulièrement pour les enfants et les personnes plus âgées) et de la planche à neige. Offrir un service additionnel pour la population, plus particulièrement pour les familles.
Pavillon des baigneurs	Élargir la panoplie d'activités : location de vélo, descente de rivière et vente de crème glacée.	Offrir un service additionnel pour la population et les touristes tout en augmentant les revenus.

Infrastructures	Projets de développement	Justification/commentaire
Patinoire St-Luc	Installation temporaire d'une roulotte en attendant la construction d'une coopérative (OBNL).	Nécessaire à la suite de la démolition du bâtiment adjacent (ancien hôtel de ville de St-Luc).
Complexe culturel Joseph-Rouleau	Développer le livre numérique.	Bonifier l'offre de services selon les nouvelles tendances.

4.3.2 Nouvelles infrastructures

La Ville de Matane table sur deux projets immobiliers d'importance, la construction d'une nouvelle salle de spectacle et d'un nouveau complexe communautaire en remplacement du Pavillon de la cité.

4.3.2.1 Salle de spectacle

Depuis plusieurs années, la Ville de Matane analyse différentes possibilités afin de se doter d'une salle de spectacle moderne et fonctionnelle.

Plusieurs études ont été réalisées depuis plus de 25 ans. En 1990, un consortium, formé des scénographes TRIZART inc. et de l'architecte Jean-Claude Bouchard, a réalisé une étude concernant la mise aux normes de la salle Albert-B.-Lavoie. L'option d'aménagement d'une salle de 800 places retenue à la conclusion de ce rapport fait état de travaux dont les coûts sont estimés à plus de 4 M\$, excluant les honoraires professionnels et les contingences de l'entrepreneur. Le conseil scolaire de l'époque a refusé d'aller de l'avant dans ce projet.

En mars 2001, l'architecte Guy Couillard a déposé un mémoire d'avant-projet sur la faisabilité technique d'un projet de mise aux normes de la salle Lucien-Bellemare du Cégep de Matane. Le projet de rénovation et d'aménagement de cette salle de spectacle de 500 places a été évalué à l'époque à 1,9 M\$, incluant les honoraires professionnels.

En novembre 2009, la firme d'architecte STGM a réalisé un concept d'une salle multifonctionnelle au Cégep de Matane. Ce projet consistait à un réaménagement à l'intérieur du cégep ainsi qu'à un agrandissement. Cette salle pouvait s'adapter pour accueillir des spectacles avec une capacité de 654 sièges ou se configurer en salle polyvalente pour recevoir des congrès, banquets ou des spectacles de cabaret. Le coût total du projet a été établi à 11,1 M\$, incluant les honoraires professionnels.

Le dernier projet déposé est celui de la Société des arts et spectacles de Matane (SASM) appelé La Cité des arts de Matane. La SASM est une corporation à but non lucratif dont sa mission est d'agir en tant que



promoteur, maître d'œuvre et gestionnaire de la Cité des arts. La Cité des arts de Matane regrouperait une salle de spectacles de 604 places, un espace dédié à la répétition et à la diffusion (style Black Box), des studios et locaux d'enseignement pour la musique et la danse, ainsi que des bureaux administratifs. Le diffuseur officiel Kaméléart, l'École de musique de Matane, le Théâtre des Grands Vents ainsi que l'école de danse seraient en résidence à cet endroit. Ce projet immobilier serait construit au centre-ville de Matane. Le coût total du projet est évalué à 19,7 M\$, incluant les honoraires professionnels, sans le coût du terrain provisionné au PTI au montant de 524 435 \$. Selon la structure de financement du projet réalisé par la Société d'aide au développement de la collectivité de la région de Matane, la Ville et la MRC financeraient 15 % du projet, soit 3 M\$. Afin d'assurer les frais de fonctionnement et d'opération de la Cité des arts, la Ville devrait subventionner environ 294 000 \$ annuellement à la suite d'un protocole d'entente. Par contre, la Ville n'aurait plus à subventionner la société Kaméléart (environ 45 000 \$ par année). Le théâtre Barachois appartenant à la Ville sera utilisé probablement à d'autres fins (en 2014, l'entretien a représenté 7 000 \$ par année et 32 000 \$ sont provisionnés au PTI).

4.3.2.2 Complexe communautaire

Étant donné l'état actuel du Pavillon de la cité, la relocalisation des organismes communautaires est rendue nécessaire. Les propositions mises de l'avant sont soit de construire un nouveau bâtiment pour les accueillir sont présentés à la section 5.3.3.



5. ANALYSE GLOBALE DES INFRASTRUCTURES

Afin d'analyser chacune des infrastructures, celles-ci ont été regroupées aux fins de compréhension selon leur niveau d'interventions à réaliser ou de décisions à prendre au cours des prochaines années. Ces regroupements sont les suivants :

- ♦ infrastructures à conserver;
- ♦ infrastructures en questionnement;
- ♦ infrastructures nécessitant un projet majeur.

5.1 Infrastructures à conserver

Les infrastructures de ce groupe sont principalement les infrastructures définies comme étant essentielles (voir section 4.2.1) et demandant très peu d'investissement pour les prochaines années. La seule infrastructure essentielle ne faisant pas partie de ce regroupement est la piscine municipale (celle-ci se retrouve au regroupement des projets majeurs). Quelques infrastructures non essentielles ou souhaitables se retrouvent également dans ce regroupement, étant donné leur faible niveau d'entretien et d'investissements requis au cours des prochaines années.

Les coûts totaux des projets provisionnés au PTI ou identifiés de ce groupe représentent 5,7 M\$. Ces projets seront priorisés au PPI (voir section 6). Les coûts d'entretien et de fonctionnement pour l'année 2014 imputés au poste budgétaire « Édifices » de ces infrastructures sont de 701 000 \$, dont 40 % occasionnés par le Colisée Béton Provincial.

Les sections suivantes présentent les faits saillants des infrastructures de ce groupe.

5.1.1 Hôtel de ville

- Plusieurs projets en rénovations fonctionnelles, maintien d'actifs et mise aux normes sont à planifier au PTI et seront inscrits au PPI.
- La croissance de la population de la Ville étant stagnante au cours des prochaines années, le besoin en espace supplémentaire nécessaire pour le personnel administratif de la Ville ne devrait pas augmenter.
- Dans le cadre des projets de maintien d'actifs et de mise aux normes, s'assurer de la fonctionnalité des nouveaux aménagements pour satisfaire aux besoins des services. Selon la proposition de l'architecte, les travaux élimineraient un bureau au sous-sol. Quelques travaux d'aménagement pourraient être nécessaires pour corriger la situation et optimiser l'espace. Une consultation auprès des différents services sera nécessaire.



- Il pourrait être opportun dans le projet du garage municipal et ses entrepôts (voir section 5.1.5) d'inclure le Service de la gestion du territoire dans les nouveaux aménagements.

5.1.2 Caserne d'incendie de Matane

- La croissance de la population de Matane étant stagnante au cours des prochaines années, il n'aurait pas lieu d'agrandir la caserne d'incendie de Matane à moyen terme ou à long terme.
- Il aurait lieu de questionner la pertinence du projet « Accessibilité universelle » prévu au PTI (39 000\$ sans les honoraires professionnels). L'accessibilité universelle n'est pas une obligation légale pour les villes de moins de 15 000 habitants).

5.1.3 Caserne d'incendie de St-Luc

- Cette caserne d'incendie étant désaffectée et son utilité remise en question, peu d'investissements seront requis sur cette infrastructure. Seule la réfection de la toiture devra être réalisée afin de permettre de prolonger le cycle de vie du bâtiment. Les autres projets identifiés, représentant 32 000 \$, ne seront pas priorités.
- Actuellement utilisé comme lieu d'entreposage par le Service de l'entretien du territoire, cet espace d'entreposage pourrait être revu avec le projet du garage municipal et ses entrepôts (voir section 5.1.5).

5.1.4 Caserne d'incendie de Petit-Matane

- La caserne est principalement utilisée pour l'entreposage du bateau du Service de la sécurité publique et incendie.
- Aucun investissement ne devra être fait sur cette infrastructure, éliminant les projets identifiés, d'une valeur de 12 000 \$.
- L'espace nécessaire pour l'entreposage du bateau pourrait être revu avec le projet du garage municipal et ses entrepôts (voir section 5.1.5).

5.1.5 Garage municipal et ses entrepôts

- Bien qu'ils ne présentent pas un indice de vétusté élevé (indice de vétusté de 3), le garage municipal et ses entrepôts sont à la limite de leur capacité fonctionnelle. Les installations ne répondent plus aux besoins fonctionnels et aux normes en santé et sécurité au travail d'aujourd'hui.
- Une étude de préfaisabilité devra porter sur plusieurs options, dont notamment :
 - la construction d'un nouveau garage municipal et ses entrepôts sur un autre site;



- la réhabilitation du garage municipal et ses entrepôts sur le site actuel.
- L'étude devra tenir compte de la vétusté actuelle des installations, du lien de proximité avec les bureaux administratifs du Service de l'entretien du territoire, du développement futur du site actuel à la suite d'un déménagement du garage municipal, du coût d'acquisition d'un terrain, etc.
- L'étude devra évaluer la différence des coûts opérationnels entre les sites envisagés en termes d'éloignement par rapport à ses activités (frais d'énergie, perte de productivité, etc.).
- Un montant budgétaire aux fins du présent mandat d'un nouveau garage de 2 000 m² et d'un mégadôme de 600 m² est d'environ 6,2 M\$¹¹ sans le coût du terrain.
- Un partenariat pourrait être envisagé avec le Centre des équipements roulants du ministère des Transports et/ou Hydro-Québec.
- Les projets de l'agrandissement d'un entrepôt provisionné au PTI d'un montant de 653 000 \$ et celui d'un mégadôme d'un montant de 115 000 \$ devront être revus selon les résultats de l'étude.
- Les autres projets de pérennité inscrits au PTI et identifiés tels qu'apparaissant sur la fiche technique ainsi que les autres projets à venir au cours des prochaines années devront être réalisés, étant donné la perspective à long terme d'un projet majeur de rénovation ou de construction d'un nouveau garage municipal et ses entrepôts.

5.1.6 Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire

- Cette infrastructure devra être considérée avec l'étude du garage municipal et ses entrepôts (vois section 5.1.5).
- À court terme, de nouveaux espaces seront aménagés au 2^e étage du garage municipal pour pallier au manque d'espace actuel.

5.1.7 Phare de Matane

- Symbole fort, le bâtiment est classé « bâtiment historique » par la Ville.
- À la suite de la fermeture du Pavillon de la Cité, la Société d'histoire et de généalogie de Matane s'y installera très bientôt.
- Un projet important en maintien d'actifs (fondation et enveloppe du bâtiment) est prévu au PTI et sera inscrit au PPI.

¹¹ Garage : (2 000 m² X 2 500 \$/m²) = 5 M\$
Mégadôme : 106 000 \$
Honoraires professionnels (10 %) : 530 000 \$
Imprévus (10 %) : 583 000 \$



5.1.8 Halte routière

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu.

5.1.9 Maison des jeunes La Lucarne

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu.

5.1.10 Colisée Béton Provincial

- Infrastructure complètement rénovée et agrandie récemment.
- Les mesures d'économie d'énergie promises à la suite de la rénovation et de l'agrandissement du Colisée ne sont pas atteintes. Il aurait lieu d'embaucher un spécialiste afin d'effectuer un *commissioning* du bâtiment selon les règles de l'art et d'apporter les ajustements et/ou modifications nécessaires pour atteindre les objectifs de consommation énergétique prévue lors de la conception.

5.1.11 Parc multirécréatif Bois BSL

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu.

5.1.12 Pavillon des baigneurs

- Bâtiment non essentiel pour l'exploitation d'une ville, cette infrastructure n'est pas un enjeu. Offre un service intéressant à peu de frais à la population, particulièrement pour les jeunes.
- Remplace une piscine extérieure offrant ainsi un service intéressant à la population.
- Développer d'autres activités au parc des Îles, comme la location de vélos, la descente de rivière et la vente de crème glacée, pourvu que celles-ci génèrent des revenus supplémentaires.

5.1.13 Patinoire St-Luc

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu.
- Une roulotte devra être installée temporairement à la suite de la démolition du bâtiment adjacent jusqu'à la construction potentielle d'une coopérative.
- Les bandes de la patinoire sont à refaire, le projet est à ajouter au PPI.

5.1.14 Patinoire de Petit-Matane

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu.
- Les bandes de la patinoire sont à refaire, le projet est à ajouter au PPI.



5.1.15 Stade Fournier

- Cette infrastructure a un niveau de vétusté élevé. Des projets de pérennité des installations sont à prévoir.

5.1.16 Stade du rempart

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu financier important.

5.1.17 Complexe culturel Joseph-Rouleau

- Bâtiment très récent géré par la Gestion Immeuble Culturel de Matane.

5.1.18 Place des Rochelais

- Projet inachevé.
- Le bassin d'eau sert une fois par année pour une partie de pêche familiale. Par contre, le bassin d'eau s'affaisse et demande une réparation de 288 000 \$ prévue au PTI.
- Le site devra intensifier ses activités pour être valoriser à long terme.

5.1.19 Théâtre Barachois

- Cette infrastructure n'est pas un enjeu.
- Le projet de la Cité des Arts projette de fermer cette infrastructure. Dans cette éventualité, le bâtiment pourrait devenir un kiosque d'information touristique.

5.2 Infrastructures en questionnement

L'aéroport de Matane, le camping municipal, le centre de ski du Mont-Castor, le Club de golf de Matane ainsi que le port de plaisance sont les infrastructures sur lesquelles la Ville de Matane doit se positionner quant à leur conservation.

Ces infrastructures sont des installations à caractère récréotouristique, utilisées par une petite partie de la population. La Ville de Matane doit entretenir celles-ci et participer, pour certaines, à leur frais de fonctionnement au moyen de subventions annuelles. Certaines des infrastructures requièrent des investissements importants pour assurer leur pérennité.

Sachant que la Ville de Matane fait face à une assiette fiscale limitée, à un taux d'endettement élevé ainsi qu'à une certaine décroissance et au vieillissement de sa population, elle désire tout de même être « reconnue comme la ville la plus attractive de l'Est-du-Québec, notamment par la nouvelle génération »¹². Ainsi,

¹² Planification stratégique 2012-2017, Ville de Matane



une partie de l'attraction se fera par les infrastructures récréotouristiques qu'elle offrira.

5.2.1 L'Aéroport de Matane

L'Aéroport de Matane a été, jadis, utilisé par certains ministères du gouvernement du Québec (ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles), mais l'état de désuétude de la piste et la proximité avec l'Aéroport de Mont-Joli n'incitent plus ces grands utilisateurs à y atterrir. Aujourd'hui, cet aéroport n'est utilisé que par quelques propriétaires d'avions et d'hélicoptères.

Les coûts annuels d'entretien (21 k\$), d'assurances (7 k\$) et de déneigement (1 k\$) pour la Ville sont de 29 000 \$. De plus, 87 000 \$ seront nécessaires pour le maintien d'actifs ou la mise aux normes des installations, sans compter la réfection partielle de la chaussée de la piste, la réfection du système de drainage, la sécurisation du périmètre (installation de clôtures) et la réfection du bâtiment principal.

Ainsi, compte tenu des éléments suivants :

- l'aéroport de Matane n'est pratiquement plus utilisé par les ministères de la province du Québec;
- la proximité de l'aéroport de Mont-Joli;
- l'aéroport n'est utilisé que par quelques personnes seulement;
- des travaux importants à réaliser à court, à moyen et à long terme pour conserver la pérennité de l'installation;

La Ville devra opter pour la fermeture complète de l'aéroport. Par contre, elle devra au préalable vérifier certaines dispositions légales concernant les ententes d'expropriation et la remise en état du site.

5.2.2 Centre de ski du Mont-Castor

Ouvert en 1947, le centre de ski du Mont-Castor a souvent fait l'objet de changements de gouvernance. À ses débuts et jusqu'en 1974, le centre de ski était sous une charte d'entreprise privée. En 1974, Loisirs Mont-Castor inc., un OBNL, a pris la relève de l'entreprise privée. En 1984, Loisirs Mont-Castor inc. cède ses actifs mobiliers et immobiliers à la Ville de Matane. Loisirs Mont-Castor continue tout de même à y assurer la gestion du centre jusqu'en 2004. En 2004, la Corporation de gestion récréotouristique de Matane inc. est formée pour assurer la gestion du centre de ski, mais aussi du parc multirécréatif Bois BSL, du Parc des Îles et du camping de la rivière Matane.



Le centre de ski du Mont-Castor fait partie du paysage matanais depuis plusieurs années et est un actif récréatif d'envergure pour la ville. Par contre, son avenir est à la croisée des chemins : doit-on moderniser le centre ou le fermer?

Les installations actuelles sont vétustes (présentant un indice de vétusté de 4) et plusieurs projets de modernisation seront nécessaires pour assurer sa pérennité. Bien qu'il ne comporte qu'un projet de mise aux normes de 18 000 \$ au PTI, une étude complète de vétusté des installations démontrerait probablement des investissements plus substantiels à réaliser à court, à moyen et à long terme sur ses infrastructures, et cela, sans compter les investissements en termes d'équipements mobiles.

Les états financiers de la Corporation de gestion récréotouristique de Matane inc., regroupant l'ensemble des activités de loisirs sous sa juridiction, présentent pour l'année 2013 un déficit d'exploitation de 401 000 \$ (avant « autres revenus et dépenses »). On peut présumer qu'une importante partie de ce déficit est occasionné par le centre de ski. D'ailleurs, en 2014, la Ville a subventionné le centre de ski à la hauteur de 335 000 \$ par l'entremise de la Corporation.

Le centre de ski du Mont-Castor est l'une des trois infrastructures majeures à caractère sportif offert pour toute la famille avec le Colisée Béton Provincial et la piscine municipale. D'ailleurs, les frais d'opération des activités ainsi que les frais d'entretien et de fonctionnement de ces infrastructures représentent une charge nette respective (après revenus) de 489 000 \$ et de 318 000 \$ pour la Ville. Ces charges sont comparables à la subvention que donne la Ville de Matane au centre de ski.

Le centre de ski offre un service récréatif pour toute la famille comparable à la piscine municipale. Il s'adresse aux jeunes et aux adultes. Comme pour la piscine municipale, le centre de ski demandera des investissements majeurs pour assurer sa pérennité. Par contre, n'étant pas considéré comme une infrastructure essentielle dans l'offre de services d'une ville, la participation de la Ville à y investir pourrait être plus difficilement acceptable.

Le tableau 13 ci-après donne les principales caractéristiques des deux montagnes de ski à un peu plus d'une heure de Matane (Mont-Comi et Val-d'Irène) et, aux fins de comparaison, les caractéristiques du Mont-Sugarloaf à Campbellton, petite montagne de la taille du Mont-Castor. Toutes les autres montagnes offrent des activités quatre saisons et possèdent au moins un télésiège double.

Tableau 13 – Caractéristiques des montagnes de ski de la région

Centres de ski	Distance (du centre-ville)	Temps (voiture)	Domaine skiable	Type	Autres activités	Prix journalier (adulte, pleine journée)	Prix saison (adulte)
Mont Castor (Matane)	10 km	15 min	*17 pistes *Dénivelé de 185 m *Ski de soirée *Partiellement fermé la semaine	*Hiver seulement (exception : randonnée pédestre) *2 remontes-pentes de type « POMA » *1 remonte-pente de type « arbalette »	*Ski de fond *Raquette (1 piste) *Glissade *Randonnée pédestre *Resto-bar	28,25 \$	570,00 \$
Val-d'Irène (Amqui)	59 km	1 h 10 min	*26 pistes *Dénivelé de 274 m *Sur 2 versants *9 pistes de vélo de montagne et/ou randonnée pédestre	*4 saisons *1 télésiège quadruple *1 téléski double *1 tapis magique	*Vélo de montagne (Gratuit, n'utilise pas le remonte-pente) *Ski de fond *Raquette *Glissade *Randonnée pédestre	33,10 \$	425,00 \$
Mont-Comi (Rimouski)	80 km	1 h 15 min	*29 pistes *Dénivelé de 306 mètres *Sur 3 versants *8 pistes de vélo de montagne *Plusieurs km de sentiers pédestres	*4 saisons *1 télésiège quadruple *1 télésiège double *1 remonte-pente à archets	*Vélo de montagne (25 \$/125 \$) *Ski de fond *Raquette *Randonnée pédestre	37,40 \$	617,53 \$
Sugarloaf (Campbellton) Un comparable	160 km	2 h 25 min	*12 pistes *Dénivelé de 155 m *10 pistes de vélo de montagne *BikePark et pumptrack *Plusieurs km de sentiers pédestres	*4 saisons *1 télésiège double *1 remonte-pente de type « POMA » *2 remontes-pentes à archets	*Vélo de montagne (25 \$/175 \$) *Ski de fond (60 \$ annuel) *Raquette (30 \$ annuel) *Randonnée pédestre *Camping *Restaurant *Glissade *Patinage	30,00 \$	270,00 \$

Ainsi, compte tenu des éléments suivants :

- le centre de ski du Mont-Castor fait partie du paysage matanais depuis plus de 60 ans;
- le centre de ski du Mont-Castor présente des conditions très favorables à la pratique du ski;
- le centre de ski offre une activité récréative pour les familles et les personnes plus âgées;
- la Ville de Matane désire être reconnue comme la ville la plus attractive de l'Est-du-Québec, notamment pour les nouvelles générations;
- le centre de ski du Mont-Castor fait face à des infrastructures vétustes demandant des rénovations majeures;
- le centre de ski du Mont-Castor doit se moderniser (ajout d'une remontée mécanique);
- la Ville de Matane n'a pas les ressources financières pour développer le centre de ski du Mont-Castor;



Il est suggéré que la Ville élabore une étude de faisabilité et un plan de développement sur cinq ans réalisés par des experts en gestion d'infrastructures récréotouristiques afin de pourvoir le centre de ski d'installations plus modernes tout en respectant la capacité financière de la Ville.

L'étude de faisabilité et le plan de développement devront analyser l'ensemble des activités pouvant être offertes par la montagne afin de créer un centre récréotouristique toute saison. Des activités comme le vélo de montagne, l'hébertisme aérien, des sentiers de randonnées pédestres, des pistes de ski de fond et de raquettes seraient quelques-unes des activités à analyser. Avec le camping municipal de la rivière Matane à proximité, la Ville pourrait ainsi créer un pôle récréotouristique offrant une panoplie d'activités en été, tant pour la population locale que pour les touristes. L'étude devra également analyser les capacités du puit et de la fosse septique desservant le centre de ski dans l'éventualité de l'augmentation de l'achalandage.

Par contre, l'achat d'une nouvelle remontée mécanique demeurerait une acquisition majeure nécessaire à un nouveau projet de développement de la montagne. Le coût estimé d'une nouvelle remontée débrayable est de 1,7 M\$ (voir annexe 2).

Aux fins de réflexion, tout investissement de 2 M\$ de la Ville demande un remboursement en capital et intérêt de 245 000 \$ (amortissement sur 10 ans à 4 %), exigeant ainsi une augmentation des revenus ou une contribution de la Ville d'autant, ou un mélange des deux.

Si les recommandations de cette étude ne permettent pas de respecter la capacité financière de la Ville, la fermeture du centre de ski devra être envisagée.

5.2.3 Camping de la rivière Matane

Le camping de la rivière Matane, géré par la Corporation de gestion récréotouristique de Matane, demande peu d'efforts financiers de la part de la Ville. Au cours des deux dernières années, le camping a presque atteint l'équilibre budgétaire si on fait abstraction de la quote-part imputable pour les salaires du directeur général et de son adjointe (un léger déficit de 3 000\$ pour le total des années 2013 et 2014). Un projet d'électrification de 30 sites est déposé au PTI.

Ainsi, compte tenu des éléments suivants :

- aucun investissement majeur n'est prévu à court, à moyen et à long terme pour cette infrastructure;
- la contribution financière de la Ville est négligeable;



- le camping ne s'adresse pas nécessairement à la population de Matane, mais plutôt au tourisme;
- la venue de touristes au camping génère certaines retombées économiques;

Il est suggéré de conserver cette infrastructure ouverte et de continuer de trouver des potentiels de développement avec le Parc des Îles afin de rentabiliser celle-ci le plus possible. De plus, dans l'éventualité de la mise en œuvre d'un centre récréotouristique toute saison au Mont-Castor, le camping offrira un hébergement en été pour les visiteurs et augmenterait ainsi son achalandage.

5.2.4 Club de golf de Matane

Géré par un OBNL, le Club de golf de Matane inc., le terrain de golf de Matane existe depuis plus d'une cinquantaine d'années.

Les états financiers de Club de golf de Matane inc. démontrent, pour l'année 2013, un excédent de 15 000 \$ et, pour 2014, un déficit de 7 000 \$. Ces montants incluent la subvention de la Ville de 37 000 \$ pour 2013 et de 35 000 \$ pour 2014. Sans la subvention de la Ville de Matane, il en résulte en réalité une insuffisance des produits sur les charges pour les années 2013 et 2014 respectivement de 22 000 \$ et de 27 000 \$.

Les droits de journée et forfaits représentaient 11 % des revenus (sans la subvention de la Ville) en 2013, tandis que les cotisations annuelles des membres représentaient quant à elle 30 % des revenus. Les autres revenus proviennent de la location, du bar, du restaurant, de la publicité et des tournois.

L'industrie du golf est en nette décroissance en Amérique du Nord et le Club de golf de Matane n'y échappe pas. Le nombre de membres au club de golf est passé de 268 en 2011 à 214 en 2014, soit une baisse de 20 % et le nombre de parties jouées est passé de 2 027 en 2012 à 1 724 en 2014, soit une baisse de 15 %.

En plus des subventions annuelles de la Ville d'environ 35 000 \$ selon les dernières années, la Ville a contribué pour le coût d'entretien et de fonctionnement de l'immeuble en 2014, pour une somme de 10 000 \$. En tout, la Ville contribue pour environ 45 000 \$ annuellement pour l'exploitation de l'infrastructure. En plus, il a à ce jour 69 000 \$ d'identifiés en projets de maintien d'actifs ou de rénovations fonctionnelles.



Le tableau 14 ci-après dresse la liste des clubs de golf aux alentours de Matane. L'offre est généreuse : il existe six clubs de golf situés entre 60 et 110 kilomètres de Matane.

Tableau 14 – Liste des clubs de golf aux alentours de Matane

Clubs de Golf	Distance	Temps (voiture)	Type	Prix journalier (18 trous)	Prix saison (adulte)
Club de Golf de Matane	3,5 km	5 min	18 trous	38 \$	983 \$
Club de Golf Revermont (Amqui)	67 km	1 h	18 trous	38 \$	875 \$
Club de golf Boule Rock (Métis-sur-Mer)	41 km	30 min	18 trous	45 \$	1 070 \$
Le Gaspésien (Sainte-Anne-des-Monts)	84 km	1 h	18 trous	35 \$	-
Club de Golf L'Empress (Rimouski)	83 km	1 h	18 trous	40 \$	1 050 \$
Club de Golf Val Neigette (Rimouski)	106 km	1 h 15 min	18 trous	40 \$	1 020 \$
Club de Golf de Bic (parc national du Bic)	110 km	1 h 15 min	18 trous	60 \$	1 575 \$

Ainsi compte tenu des éléments suivants :

- la décroissance de l'activité du golf en Amérique du Nord et spécialement au Québec;
- l'activité du golf s'adresse principalement à un public très ciblé (adultes, ayant peu de contraintes financières et une grande disponibilité d'horaire pour les loisirs);
- l'implication financière substantielle de la Ville pour une utilisation par un groupe restreint de la population;

Une avenue à considérer serait la suivante : la Ville arrête de contribuer par subventions ou en fournissant des services d'entretien et de fonctionnement au Club de golf de Matane d'ici trois ans. Le Club de golf de Matane possède de belles installations (club house) et, selon les personnes interviewées, le terrain de golf présente un beau défi. S'il y a un intérêt marqué par les golfeurs de la région à garder leur club ouvert, ils devront trouver des solutions afin d'augmenter leurs revenus d'exploitation. À titre d'ordre de grandeur seulement, chaque membre, afin de pallier le manque à gagner du financement de la Ville, devra déboursier environ 250 \$ par année (50 000 \$/200 membres) pour retrouver l'équilibre budgétaire. Ainsi, un membre du Club de golf de Matane paierait 115 \$ de plus par année par rapport à la moyenne des autres clubs des environs. Naturellement, ce montant diminuera d'autant que le nombre de membres et l'achalandage des joueurs quotidiens augmenteront, entraînant ainsi des revenus additionnels aux



produits connexes offerts par le club de golf, comme le restaurant, le bar, la boutique et la location de voiturettes. La salle de réception pourrait également être davantage mise en valeur à l'extérieur de la saison de golf.

5.2.5 Port de plaisance

Le Club de yacht de Matane gère l'ensemble des activités du port de plaisance et de sa capitainerie. La Ville ne rembourse que les taxes au montant de 10 000 \$ annuellement. Par contre, le terrain et le plan d'eau entouré de ses murs de gabions appartiennent à la Ville.

Les murs en gabions sont à réparer et représentent une somme extraordinaire importante de 2,2 M\$.

Ainsi, compte tenu des éléments suivants :

- la Ville ne contribue pas au financement régulier du fonctionnement du club de yacht;
- la réparation des murs de gabions représente un investissement ponctuel afin de régler une situation extraordinaire;
- la Ville doit promouvoir et privilégier l'un de ses principaux atouts, soit sa localisation sur le bord du fleuve Saint-Laurent;
- le port de plaisance attire quelques touristes plaisanciers;
- la somme est déjà prévue au PTI;

Malgré un investissement important, la Ville doit conserver son port de plaisance. Le port de plaisance devra faire partie d'un pôle « Bord de mer » avec le projet du Théâtre Barachois et la Place du Rochelais.

5.3 Projets majeurs

La Ville de Matane fait présentement face à quatre projets immobiliers majeurs. Trois de ces projets concernent des infrastructures existantes, soit la rénovation ou la construction d'une piscine municipale, la rénovation du Pavillon de la Cité ainsi que le port de plaisance, tandis qu'un projet, la Cité des Arts est une nouvelle infrastructure.

5.3.1 Piscine municipale

La piscine municipale est dans un état de vétusté avancé et doit faire l'objet d'une réhabilitation complète (voir section 4.1.2.3). Un projet de réhabilitation de 4,1 M\$ a été déposé au PTI pour réaliser les travaux à la suite de l'étude d'Isabelle Durette Architecte et de BPR déposée en août 2012.



Les coûts de construction d'une piscine neuve semi-olympique à six corridors avec un bassin adjacent pour les enfants sont évalués à 12,5 M\$¹³.

La Ville de Matane devra rester raisonnable dans le choix de la solution, étant donné sa situation financière (voir section 2.2). La solution de l'étude d'Isabelle Durette Architecte et de BPR apparaît viable pour les besoins de la Ville de Matane. Un des désavantages, c'est qu'il n'y aurait pas d'entrée « plage » et un bassin récréatif pouvant répondre ainsi à une clientèle plus âgées. Un autre désavantage de cette solution est que la piscine restera à cinq corridors plutôt que les six corridors exigés pour les compétitions régionales. Ces corridors seront par contre ajustés à une longueur conforme de 25 mètres.

La Ville pourra élaborer un projet conjoint avec la commission scolaire.

5.3.2 Port de plaisance

Ce projet est expliqué à la section 5.2.5.

5.3.3 Pavillon de la Cité

Le Pavillon de la Cité est dans un état de vétusté avancé et doit être réhabilité à court terme ou bien désaffecté (voir section 4.1.2.5). Le coût de réhabilitation du bâtiment est évalué à 4,8 M\$ selon l'étude d'Isabelle Durette Architecte et Roche de novembre 2011. La Ville, ayant fait un tri important cet hiver des organismes communautaires qu'elle était prête à reloger, a décidé de les aménager temporairement pour une période cinq ans à l'École Marie-Guyard de la commission scolaire. Le coût d'aménagement nécessaire pour recevoir ces organismes à l'École Marie-Guyard sont de 244 000 \$. De plus, elle a transféré la Société d'histoire et de généalogie de Matane au Phare de Matane.

Le 17 septembre dernier, la Ville a demandé une estimation budgétaire pour la construction à la firme Jean Dallaire, architectes. Ceux-ci ont fourni un coût unitaire de 2 735 \$/m². Ainsi, pour une superficie de 3 000 m² et en ajoutant les honoraires professionnels (10 %), l'administration/profit pour l'entrepreneur (7,5 %), les imprévus (10 %), les taxes nettes (3,71 %) et les frais de financement (5 %), le coût du projet pour la construction d'un nouveau centre communautaire est d'environ 11,5 M\$.

¹³ Selon les discussions tenues avec la ville de Dolbeau-Mistassini à la suite de leur visite l'automne 2014 de trois projets similaires au Québec



Ainsi, la Ville devra se positionner d'ici les cinq prochaines années entre les options suivantes :

- réhabiliter le Pavillon de la Cité au coût de 4,8 M\$ (selon une estimation de 2011);
- construire un nouveau bâtiment au coût de 11,5 M\$;
- louer des espaces dans des locaux déjà existants en ville;
- acheter un bâtiment déjà existant en ville
- jumeler avec le projet de la Cité des arts.

Les quatre dernières options pourront être potentiellement financées par un développement immobilier sur le site du Pavillon de la Cité, une fois le bâtiment détruit. Le coût de la démolition a été estimé à 605 000 \$ selon la firme Dessau en octobre 2010.

5.3.4 Salle de spectacle

5.3.4.1 Préambule

La Cité des arts est un projet d'envergure consistant en l'aménagement d'une salle de spectacle moderne de 604 places et de plusieurs autres espaces à caractère culturel (voir section 5.3.3).

Présentement, la Ville de Matane possède deux lieux de diffusion de spectacles, soit la salle Albert-B.-Lavoie de la polyvalente d'une capacité de 802 places, nouvellement rénovée, et la salle Lucien-Bellemare du Cégep de Matane d'une capacité de 473 places. Selon nos recherches, peu de spectacles d'artistes professionnels sont présentés à ces endroits. En été, le Théâtre Barachois, d'une capacité de 130 personnes, présente également une trentaine de spectacles d'artistes québécois qui sont en tournée estivale sous l'organisation du Réseau des organisateurs de spectacles de l'Est-du-Québec (ROSEQ).

Les villes identifiées comme comparables à notre étude possèdent toutes des salles de spectacles.

La Ville de Mont-Laurier vient d'ouvrir, en janvier 2015, la salle Muni-Spec Mont-Laurier au coût de 16,5 M\$, une salle multifonctionnelle d'une capacité maximale pouvant accueillir, selon différentes configurations, des spectacles de grande envergure et des présentations artistiques plus intimistes. La Ville compte présenter environ 80 spectacles par année. Elle désire également se servir de cette infrastructure pour attirer un tourisme d'affaires. Le ministère de la Culture et des Communications a contribué pour un montant de 13,6 M\$ dans le cadre du programme d'aide aux immobilisations et le ministère du Patrimoine canadien a



contribué quant à lui près de 1,5 M\$ dans le cadre du Fonds du Canada pour les espaces culturels. La Ville de Mont-Laurier intervient en cautionnant la contribution requise de Muni-Spec Mont-Laurier pour bénéficier des subventions gouvernementales majeures avec un montant complémentaire d'environ 1,5 M\$ financé sur 20 ans par la corporation. Pour sa part, la MRC d'Antoine-Labelle contribue dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité pour un montant de 100 000 \$ destiné à des dépenses nécessaires pour la vocation multifonctionnelle de la salle ayant été identifiée hors programme des autres ministères. La Ville contribue pour 200 000 \$ en 2015 à partir de son budget.

En 2008, la Ville de Dolbeau-Mistassini s'est dotée de la salle de spectacle Desjardins/Maria-Chapdelaine-Dolbeau-Mistassini de 491 places. Le coût de construction a été de 9,5 M\$.

À la Ville de Montmagny, les spectacles sont présentés à la salle Edwin-Bélanger de la polyvalente Louis-Casault. Cette salle a une capacité de 557 places. De plus, la Ville possède la salle Ancien Cinéma Taché, où l'on présente des spectacles plus intimistes. La capacité de cette salle est de 180 places.

5.3.4.2 Analyse

La construction d'une salle de spectacle pour la Ville de Matane représente un investissement majeur de 19,5 M\$ et demande une réflexion importante. Nous dressons ci-après une liste des éléments à considérer concernant le projet de la Cité des Arts.

Réflexions

- La Ville de Matane et la MRC devront investir plus de 3 M\$ dans la construction, en plus d'un montant de 524 000 \$ pour l'acquisition du terrain, ceci dans un contexte financier où les taux d'endettement de la ville et de taxation uniformisée sont très élevés (voir section 2.2).
- La Ville de Matane devra contribuer annuellement à 294 000 \$ du coût de fonctionnement de la salle de spectacle. Les revenus de fonctionnement de la Ville sont déjà plus élevés que le groupe de villes comparables.
- La Ville de Matane doit faire face à des investissements majeurs au cours de prochaines années, réduisant d'autant ses capacités d'emprunt pour d'autres projets : rénovation de la piscine municipale (4,1 M\$), réfection des murs de gabions au port de plaisance (2,2 M\$), rénovation ou construction d'un nouveau garage municipal, contribution au plan de développement du centre de ski Mont-Castor.



- L'étude d'avant-projet de la Cité des Arts de Matane de janvier 2015, que **CIM** a consultée, ne démontre pas de référence concernant une étude du marché. Présentement, il y a environ une trentaine de spectacles par année.

La construction d'une nouvelle salle de spectacle est certes un projet intéressant. Cette infrastructure augmentera l'offre culturelle pour la population matanaise et urbanisera le centre-ville de Matane qui en a bien besoin.

Par contre, l'érection d'une nouvelle salle de spectacles ne pourra se faire isolément en faisant abstraction du contexte économique de la Ville de Matane et de son impact sur le plan récréotouristique.

5.3.4.3 Recommandations

Dans le contexte économique actuel de la Ville de Matane, la Ville aurait avantage à réaliser une étude comparative coût-bénéfice entre un projet au Cégep de Matane (un projet plus circonscrit que celui présenté en novembre 2009) et celui de la Cité des Arts. Cette étude devra prendre en considération plusieurs facteurs : les coûts des projets, la portion assumée par la Ville tant au niveau des investissements que des frais d'opération annuels, la revitalisation du centre-ville, la proximité de la clientèle, le partenariat avec le cégep, le stationnement, etc.





6. PLAN DE PÉRENNITÉ DES INSTALLATIONS (PPI)

Le plan de pérennité des installations est une liste de projets à réaliser à court ou à moyen terme afin de garder les infrastructures actuelles aptes à remplir leur mission. Ce sont des projets catégorisés selon trois types comme définis à la section 4.1.1 : les projets fonctionnels, les projets de maintien d'actifs et les projets de mise aux normes. Le PPI est complémentaire au plan directeur des infrastructures. Les sources de financement proviennent généralement du PTI. Afin de prioriser les projets, une grille multicritères les classe selon un ordre prioritaire.

Dans le cadre du présent mandat, il est important de différencier le PPI du plan directeur des infrastructures. La liste des projets pour alimenter le PPI provient des différentes fiches techniques des infrastructures présentées à l'annexe I. Comme déjà discuter, la liste serait fort probablement plus exhaustive si la Ville réalisait un état de santé de ses bâtiments.

Le tableau 15¹⁴ de la page suivante présente une grille multicritères afin de les prioriser. Les critères sont présentés selon différents impacts pondérés selon leur importance (de 3 à 6) et le total de points de chacun des impacts pour un projet est majoré selon l'importance de l'infrastructure (1 à 4).

Les différents critères sont les suivants :

- ◆ l'impact sur la santé et la sécurité des personnes;
- ◆ l'impact sur le patrimoine bâti, c'est-à-dire que la réalisation du projet règlera des déficiences sur le bâtiment ou consistera en une de mise aux normes;
- ◆ l'impact qualitatif, c'est-à-dire que la réalisation du projet augmentera la qualité du service rendu par l'infrastructure;
- ◆ l'impact quantitatif, c'est-à-dire que la réalisation du projet augmentera quantitativement le service rendu par l'infrastructure;
- ◆ l'impact sur les coûts de fonctionnement, c'est-à-dire que la réalisation du projet réduira les coûts pour rendre le service attendu par l'infrastructure, les frais de fonctionnement du bâtiment ou rentabilisera certaines activités fournies par l'infrastructure;
- ◆ l'impact sur l'environnement;
- ◆ l'impact politique.

La Ville doit prévoir un budget annuel à son PTI pour les projets d'infrastructure. Règle générale, un budget de 2 % de la valeur de remplacement est nécessaire. Par contre, pour des infrastructures ayant un indice de vétusté avancé (plus que trois 3 selon le tableau 15), un budget spécial de résorption du déficit doit être attribué. Ainsi, les projets sont réalisés selon le budget annuel alloué et l'ordre de priorité établi au PPI.

¹⁴ Le pointage indiqué au tableau a été coté par CIM *au meilleur de sa connaissance* à la suite de rencontres effectuées avec les différents intervenants de la Ville et de la documentation soumise. L'exercice doit être effectué à la suite d'un consensus entre les différents dirigeants de la Ville. Le tableau sera remis en format Excel à la Ville.



Tableau 15 : Grille de priorisation des projets

Infrastructures	Projets	Type de projets	Référence	Coûts	/6	/3	/3	/3	/3	/4	/3	/4	/100
					Impact sur la santé et sécurité	Impact sur le patrimoine	Impact quantitatif	Impact qualitatif	Impact sur les coûts de fonctionnement	Impact sur l'environnement	Impact politique	Majoration	TOTAL
Stade Fournier	Refaire le système d'éclairage	Maintien d'actifs	Questionnaire	200 000 \$	5	3	0	1	0	0	3	3	36
Maison des Jeunes	Installations de gicleurs	Mise aux normes	J.M.	20 000 \$	5	1	0	0	0	0	2	4	32
Caserne d'incendie de Matane	Mise aux normes sécurité incendie et accessibilité universelle	Mise aux normes	PTI	243 000 \$	3	3	0	0	0	0	1	4	28
Hôtel de ville	Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	Mises aux normes	PTI	294 000 \$	0	2	0	2	0	0	3	4	28
Camping de la rivière Matane	Électrification de nouveaux sites	Fonctionnement	M. Tremblay	140 000 \$	0	0	3	3	3	0	0	3	27
Stade Fournier	Rénovation du restaurant	Maintien d'actifs	J.M.	14 000 \$	0	3	0	3	2	0	0	3	24
Pavillon des baigneurs	Réfection du pavillon des baigneurs au Parc des Îles	Maintien d'actifs	PTI	130 000 \$	0	3	0	2	1	0	1	3	21
Hôtel de ville	Mise aux normes sécurité incendie	Mises aux normes	PTI	415 000 \$	4	1	0	0	0	0	0	4	20
Hôtel de ville	Mise aux normes ventilation	Mises aux normes	PTI	759 000 \$	2	3	0	0	0	0	0	4	20
Colisée Béton Provincial	Arrêt neige	Fonctionnement	PTI	40 385 \$	5	0	0	0	0	0	0	4	20
Phare de Matane	Réparations extérieures	Maintien d'actifs	PTI	395 000 \$	0	3	0	0	0	0	3	3	18
Stade Fournier	Refaire les gradins	Maintien d'actifs	J.M.	40 000 \$	3	2	0	1	0	0	0	3	18
Stade Fournier	Rénovation des toilettes	Maintien d'actifs	J.M.	11 000 \$	0	3	0	3	0	0	0	3	18
Centre de ski Mont-Castor	Alarme incendie	Mises aux normes	PTI	17 498 \$	5	1	0	0	0	0	0	3	18
Théâtre Barachois	Mise à jour du système d'alarme d'incendie	Mise aux normes	PTI	6 000 \$	5	1	0	0	0	0	0	3	18
Hôtel de ville	Remplacement des portes (trois entrées)	Maintien d'actif	PTI	219 000 \$	0	3	0	0	0	0	1	4	16
Stade Fournier	Refaire la surface de poussière de pierre	Maintien d'actifs	PTI	22 000 \$	2	0	0	3	0	0	0	3	15
Théâtre Barachois	Réfection du bâtiment	Maintien d'actifs	PTI	26 000 \$	0	3	0	2	0	0	0	3	15
Hôtel de ville	Mise aux normes toilettes	Mises aux normes	J.M.	111 000 \$	1	2	0	0	0	0	0	4	12
Colisée Béton Provincial	Clôture pour limiter l'accès au toit	Mise aux normes	Questionnaire		3	0	0	0	0	0	0	4	12
Colisée Béton Provincial	Tour d'eau	Fonctionnement	J.M.	138 424 \$	0	3	0	0	0	0	0	4	12
Garage municipal et entrepôt	Remplacer les portes et les fenêtres	Maintien d'actif	J.M.	42 000 \$	0	3	0	0	0	0	0	4	12
Garage municipal et entrepôt	Pose de moteurs pour 15 portes	Fonctionnement	J.M.	28 000 \$	0	0	0	3	0	0	0	4	12
Parc multirécréatif Bois BSL	Refaire les modules	Fonctionnement	Ajouter	3 000 \$	0	1	0	2	0	0	1	3	12
Patinoire St-Luc	Refaire les bandes	Fonctionnement	Ajouter	60 000 \$	0	1	0	2	0	0	1	3	12
Patinoire Petit-Matane	Refaire les bandes	Fonctionnement	Ajouter	60 000 \$	0	1	0	2	0	0	1	3	12
Hôtel de ville	Fusion des entrées électriques (bâtiments de la Ville)	Fonctionnement	PTI	243 000 \$	0	0	0	0	3	0	0	4	12
Hôtel de ville	Remplacement l'unité de climatisation	Maintien d'actif	PTI	32 000 \$	0	3	0	0	0	0	0	4	12
Hôtel de ville	Fenestration	Maintien d'actif	PTI	298 000 \$	0	3	0	0	0	0	0	4	12
Place des Rochelais	Problème d'affaissement	Maintien d'actifs	PTI	288 550 \$	0	3	3	0	0	0	0	2	12
Stade du Rempart	Rénover clôtures et abris de joueurs	Maintien d'actifs	PTI	32 000 \$	0	2	0	2	0	0	0	3	12
Stade du Rempart	Rénover le bâtiment sanitaire	Fonctionnement	PTI	45 000 \$	0	2	0	2	0	0	0	3	12
Club de golf de Matane	Remplacement du système de ventilation	Maintien d'actifs	J.M.	35 000 \$	0	3	0	1	0	0	0	3	12
Hôtel de ville	Réaménagements extérieurs (trottoirs, lampadaires, etc.)	Maintien d'actif	PTI	236 000 \$	0	2	0	0	0	0	1	4	12
Caserne d'incendie de Matane	Refaire la fenestration	Maintien d'actif	PTI	171 000 \$	0	3	0	0	0	0	0	4	12
Stade Fournier	Refaire la couverture	Maintien d'actifs	J.M.	19 000 \$	0	3	0	0	0	0	0	3	9
Club de golf de Matane	Changement porte de garage de l'atelier de mécanique	Maintien d'actifs	J.M.	4 000 \$	0	2	0	1	0	0	0	3	9
Centre de ski Mont-Castor	Rénovation des fenêtres	Maintien d'actifs	J.M.	100 000 \$	0	3	0	0	0	0	0	3	9
Parc multirécréatif Bois BSL	Remplacement de la structure de bois pour de l'acier	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$	0	1	0	2	0	0	0	3	9
Colisée Béton Provincial	Vernissage de 2 façades en bois	Fonctionnement	J.M.	11 074 \$	0	2	0	0	0	0	0	4	8
Garage municipal et entrepôt	Peinturer l'entrepôt no 1 et le garage	Maintien d'actif	J.M.	46 000 \$	0	1	0	0	0	0	0	4	4
Garage municipal et entrepôt	Installer un système de climatisation	Fonctionnement	J.M.	17 000 \$	1	0	0	0	0	0	0	4	4
Place des Rochelais	Peinture du bâtiment	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$	0	1	0	0	0	0	1	2	4
Club de golf de Matane	Repeindre l'extérieur	Maintien d'actifs	J.M.	20 000 \$	0	1	0	0	0	0	0	3	3
Club de golf de Matane	Installation d'une porte double au garage	Fonctionnement	J.M.	10 000 \$	0	0	0	1	0	0	0	3	3
Pavillon des baigneurs	Construire enclôt fermé pour équipements nautiques	Fonctionnement	J.M.	7 000 \$	0	0	0	1	0	0	0	3	3
Stade Fournier	Peindre les bâtiments	Maintien d'actifs	J.M.	4 000 \$	0	1	0	0	0	0	0	3	3
Halte routière	Peinturer extérieur et intérieur	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$	0	1	0	0	0	0	1	1	2



Infrastructures	Projets	Type de projets	Référence	Coûts	/6	/3	/3	/3	/3	/4	/3	/4	/100
					Impact sur la santé et sécurité	Impact sur le patrimoine	Impact quantitatif	Impact qualitatif	Impact sur les coûts de fonctionnement	Impact sur l'environnement	Impact politique	Majoration	TOTAL
Aéroport de Matane	Rénovation des services sanitaires	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aéroport de Matane	Installation d'une alarme incendie	Mise aux normes	J.M.	3 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aéroport de Matane	Refaire portes et fenestration	Maintien d'actifs	J.M.	8 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aéroport de Matane	Peindre le cabanon et le régulateur	Maintien d'actifs	J.M.	4 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aéroport de Matane	1. Bâtiment d'accueil : Faire des fondations en béton	Maintien d'actifs	J.M.	14 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aéroport de Matane	Refaire portes et fenestration	Maintien d'actifs	J.M.	18 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Aéroport de Matane	Refaire la couverture	Maintien d'actifs	J.M.	12 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Aéroport de Matane	2. Ancien poste douanier : Refaire la couverture	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Aéroport de Matane	Finition intérieure	Maintien d'actifs	J.M.	14 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caserne d'incendie de Petit-Matane	Remplacer les portes et fenêtres	Maintien d'actif	J.M.	7 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caserne d'incendie de Petit-Matane	Peinturer les façades	Maintien d'actif	J.M.	5 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Caserne d'incendie de Saint-Luc	Refaire la couverture	Maintien d'actif	J.M.	10 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caserne d'incendie de Saint-Luc	Remplacer les portes et fenêtres	Maintien d'actif	J.M.	14 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caserne d'incendie de Saint-Luc	Remplacer la porte de garage	Maintien d'actif	J.M.	7 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Caserne d'incendie de Saint-Luc	Rénover le revêtement extérieur	Maintien d'actif	J.M.	11 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garage municipal et entrepôt	Agrandissement d'un entrepôt municipal	Fonctionnement	PTI	653 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Garage municipal et entrepôt	Construction d'un mégadôme	Fonctionnement	PTI	115 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	4	0
Patinoire de St-Luc	Aucun				0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pavillon de la Cité	Refaire la toiture et assurer l'étanchéité du toit	Maintien d'actifs	J.M.	219 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pavillon de la Cité	Remplacer la fournaise	Maintien d'actifs	J.M.	53 000 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piscine municipale	Pompes de rechange et cartes de contrôle	Fonctionnement	PTI	13 790 \$	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Projet retiré selon le plan directeur des infrastructures



Les projets concernant l'aéroport de Matane, les casernes d'incendie de Petit-Matane, la caserne d'incendie de St-Luc (sauf la réfection de la toiture), le Pavillon de la Cité, la piscine municipale, le port de plaisance, les projets d'agrandissement d'un entrepôt municipal et de la construction d'un mégadôme pour le garage municipal ainsi que l'achat d'un terrain pour la Cité des Arts ne sont pas inclus dans le PPI puisqu'ils font l'objet du plan directeur des infrastructures. Ces projets représentent un montant total de 8,8 M\$.

Par contre, les projets concernant le Club de golf de Matane et le Centre de ski Mont-Castor sont inclus dans le PPI et les projets devront être validés selon le degré d'avancement du plan de transition du Club de golf de Matane jusqu'à son autofinancement et l'étude de faisabilité et le plan de développement du Centre de ski Mont-Castor.





7. PLAN DIRECTEUR DES INFRASTRUCTURES

Le plan directeur des infrastructures est un outil de planification et de coordination à moyen et à long terme pour assurer les grands enjeux de pérennité, d'adéquation pour assurer un service à la population et de développement des infrastructures. Cet outil est complémentaire au PPI qui lui sert à garder les infrastructures existantes à un niveau de vétusté acceptable à court et à moyen terme.

Le plan directeur des infrastructures résume l'ensemble des éléments et orientations décrits aux sections 4 et 5 précédentes en les planifiant dans le temps et en les coordonnant entre eux.

En plus des enjeux soulevés à la section 4, la Ville de Matane doit tenir compte dans l'élaboration de son plan directeur des immobilisations des points soulevés à la section 2 concernant sa démographie et ses états financiers, c'est-à-dire :

- ♦ la décroissance de sa population, le vieillissement de celle-ci et ses faibles revenus;
- ♦ son haut taux d'endettement, de charges d'exploitation et, conséquemment, de taxation.

Le tableau 16 suivant décrit les interventions du plan directeur des immobilisations.

Tableau 16 : Interventions au plan directeur des immobilisations

Infrastructure	Intervention	Investissement	Coût d'exploitation
Fermeture			
Aéroport de Matane	Fermeture	0 \$	Économie de 29 000 \$ annuellement pour l'entretien et le fonctionnement de l'infrastructure. Coûts évités de plus de 100 000 \$ pour le maintien des actifs et la mise aux normes.
Moyen terme (réalisation des projets entre 3 et 5 ans)			
Pavillon de la Cité	Évaluer différents scénarios de relocalisation des organismes communautaires, soit : <ul style="list-style-type: none"> • retour au Pavillon de la Cité réhabilité • construction d'un nouveau bâtiment • achat d'un bâtiment existant • location dans des locaux existants • jumeler au projet de la Cité des arts 	4,8 M\$ 11,5 M\$ Non déterminé Non déterminé	À déterminer selon l'évaluation des scénarios



Infrastructure	Intervention	Investissement	Coût d'exploitation
Centre de ski Mont-Castor	Étude de faisabilité et plan de développement à réaliser	À déterminer selon l'étude	À déterminer selon l'étude, mais garder comme objectif une contribution de la Ville ne dépassant pas subvention actuelle, soit 350 000 \$.
Club de golf de Matane	Fin de l'implication de la Ville	0\$	Il reste à l'entente entre le club de golf et la Ville deux années avec possibilité de renouvellement suite à une demande du club de golf. L'entente stipule que la Ville paiera les intérêts sur un prêt contracté par le club de golf et les frais énergétiques, le tout évalué à 30 000 \$. Coûts évités pour le maintien des actifs et la mise aux normes
Piscine municipale	Rénovation	4 100 000 \$	Les coûts d'entretien et de fonctionnement sont présentement de 139 000 \$ et devraient diminuer à la suite des travaux de rénovation (entretien et énergie)
Port de plaisance	Refaire les murs en gabions	2 200 000 \$	
Moyen terme (réalisation du projet entre 5 et 7 ans)			
Garage municipal et ses entrepôts	Étude de faisabilité (à court terme) et relocalisation ou rénovation sur le site	6 200 000\$	Les coûts d'entretien et de fonctionnement sont présentement de 147 000 \$ et devraient diminuer à la suite des travaux de rénovation (entretien et énergie)
Bâtiments administratifs du Service de l'entretien du territoire	Selon l'étude de faisabilité du garage municipale	À déterminer	À déterminer
Caserne de St-Luc	Fermeture à la suite des travaux du garage municipal et ses entrepôts	0 \$	0 \$
Caserne de Petit-Matane	Fermeture à la suite des travaux du garage municipal et ses entrepôts	0 \$	0 \$

Infrastructure	Intervention	Investissement	Coût d'exploitation
Long terme (réalisation du projet entre 7 et 10 ans)			
Salle de spectacle	Réaliser une étude comparative de différents scénarios (centre-ville vs cégep)	Cité des arts : projet total de 19,5 M\$, contribution de la Ville de plus 3 M\$ plus 524 000 \$ pour l'acquisition du terrain Projet du cégep : 11,1 M\$ en 2009	Charge prévue dans le cadre du projet de la Cité des Arts : 294 000 \$ Charge prévue dans le cadre du projet du cégep : non déterminé
Théâtre Barachois	Suite à la réalisation du projet de la Cité des arts (salle de spectacle), la Ville prévoit la transformation du théâtre en kiosque touristique	Non déterminé	Fin de la subvention 45 000 \$ de subvention à la Corporation Kaméléart
Place du Rochelais	Revoir le développement de la Place du Rochelais dans le cadre d'un pôle « Bord de mer » avec le théâtre Barachois et la marina	À déterminer	À déterminer

Le tableau 17 qui suit présente un échéancier des interventions sur un horizon de dix ans. Les coûts indiqués sont ceux connus à ce jour. La Ville doit prévoir lisser ses investissements majeurs selon les subventions qu'il obtiendra pour chacun des projets et son niveau d'endettement.



Tableau 17 : Échéancier

Infrastructures/interventions	Étapes	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fermeture Aéroport de Matane	Évaluation de la fermeture	■									
	Fermeture		■								
Pavillon de la cité/relocalisation des organismes communautaires	Fermeture du Pavillon	■									
	Analyse de différents scénarios de relocalisation	■	■								
	Mise en œuvre de la solution			Entre 4,8 M\$ et 11,5 M\$							
	Relocalisation des organismes communautaires						■				
Centre de ski Mont-Castor - Faisabilité			À déterminer				■				
Club de golf de Matane - Arrêt de prise en charge		■	■	■	■						
Piscine municipale	Plan et devis		■								
	Construction			4,1 M\$							
Port de plaisance - Réfection des murs en gabion			2,2 M\$								
Garage municipal et ses entrepôts	Étude de faisabilité		■								
	Financement			■							
	Programme fonctionnel et technique			■	■						
	Plan et devis					■					
	Construction						6,2 M\$				
Bâtiment admin du Serv de l'entr du terr Agrandissement (si garage municipal et ses entrepôts demeurent sur le site)				À dét.							
Caserne St-Luc - Fermeture								■			
Caserne Petit-Matane - Fermeture								■			
Salle de spectacles	Études comparatives entre différents scénarios		■	■							
	Financement (levée de fond, subvention)				■	■					
	Programme fonctionnel et technique					■					
	Plan et devis						■	■			
	Construction								19 M\$		
Théâtre Barachois - Transformation en kioske touristique											■
Théâtre Barachois/Place du Rochelais-Développement dans le cadre du pôle "Bord de mer"	Projet de développement							■	■		
	Financement									■	
	Réalisation (début)										à dét.

■ Projets à être réalisés
■ Projets potentiels selon capacité financière de la Ville et étude de faisabilité



8. GOUVERNANCE DES INFRASTRUCTURES RÉCRÉOTOURISTIQUES ET CULTURELLES

Plusieurs des infrastructures récréotouristiques et culturelles sont présentement gérées par des OBNL. Ceux-ci sont :

- ◆ la Corporation de gestion récréotouristique de Matane;
- ◆ la Corporation du Club de golf de Matane;
- ◆ le Club de yacht de Matane;
- ◆ la Corporation Kaméléart;
- ◆ la MRC de la Matanie.

Ces organismes auraient intérêt à mettre en place un mécanisme de coordination pour planifier leur développement et leurs interventions. Certains de ceux-ci pourraient même trouver un intérêt à se regrouper sous une même entité afin d'assurer une planification coordonnée du développement de leurs infrastructures, d'avoir une offre de services selon les besoins actuels et futurs de la population et de conjuguer leurs efforts pour la promotion du tourisme.

La Ville fera face à des défis importants au cours des prochaines années pour la conservation et le développement de ses infrastructures. La création d'un mécanisme de coordination englobant l'ensemble des activités récréotouristiques et culturelles apportera un appui précieux à la direction de la Ville pour la mise en œuvre du plan directeur des infrastructures.

9. CONCLUSION

Le plan directeur des infrastructures élaboré par **CIM** est un outil de coordination et de planification afin de guider les élus de la Ville de Matane dans leurs décisions pour les années à venir. Ce plan a été élaboré à la suite d'une visite des infrastructures, à des entrevues avec les principaux intervenants de la Ville et à l'analyse de la documentation soumise. Ce plan est un outil dynamique qui doit être revu périodiquement. La capacité financière de la Ville et les besoins de sa population évolueront au cours des années.

En plus du plan directeur des infrastructures, le plan de pérennité des infrastructures (souvent appelé plan de maintien des actifs) et un programme d'entretien préventif rigoureux sont également essentiels afin d'assurer une saine gestion des installations. Pour ce faire, la Ville devra connaître l'état de l'ensemble de ses bâtiments en effectuant un état de santé de ceux-ci et en gardant continuellement la liste de correctifs ou de déficiences à jour. La Ville a récemment pris conscience de l'importance à accorder à ses infrastructures par l'ajout d'un poste de technicien en architecture à son Service de l'entretien du territoire.

Les infrastructures sont un investissement important pour la Ville. Une gestion négligente de ceux-ci aura des impacts financiers importants à moyen ou à long terme.

Annexe I – Fiches techniques



FICHES TECHNIQUES DES INFRASTRUCTURES

Chacune des fiches techniques des infrastructures est composée des éléments décrits ci-après.

- Une description sommaire et une photo.
- Les principales caractéristiques.
- Une cote de l'état de vétusté et certaines notes justifiant sa cote.
- Les cotes sont numérotées de 1 à 5 selon les définitions suivantes.
 - Cote 1 : à l'état presque neuf ou en très bon état.
 - Cote 2 : en bon état, aucun investissement à réaliser dans le cadre du PTI.
 - Cote 3 : en état moyen, certains investissements sont ou seront à réaliser à court terme et moyen dans le PTI.
 - Cote 4 : en état de vétusté avancé, des investissements majeurs sont à prévoir dans le cadre du PTI ou d'autres sources de financements.
 - Cote 5 : en état de vétusté très avancé, a dépassé sa durée de cycle de vie, demande une reconstruction ou une rénovation complète du bâtiment.
- Une description des projets recensés soit dans le PTI, soit dans l'étude de monsieur Jacques Murray, réalisée en 2014, ou soit obtenue par les questionnaires envoyés aux représentants de la Ville. Une explication identifie chacun des projets selon s'ils sont des projets reliés à l'amélioration du service à offrir à la clientèle (fonctionnement), au maintien des actifs ou à la mise aux normes.
- Les services offerts par l'infrastructure et la clientèle visée.
- Le profil financier de l'infrastructure ou de l'ensemble des services offerts par l'infrastructure selon le cas. Les montants sont ceux de 2013.

Quatre éléments de coûts ou de revenus sont présentés au profil financier :

- le coût d'opération de l'activité, soit les charges et les subventions aux organismes bénévoles nécessaires pour offrir le service à la clientèle par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville et/ou par les différents gestionnaires;
- le coût d'entretien et de fonctionnement des immeubles, soit principalement les frais d'entretien et d'énergie imputés aux postes budgétaires « Édifices » de la Ville;
- le revenu d'opération de l'activité perçu auprès des différents usagers ou de différentes sources de financement autres que les subventions de la Ville;
- les subventions annuelles totales versées par la Ville de Matane aux gestionnaires des infrastructures ;
- les forces et faiblesses de l'infrastructure et/ou des services rendus par l'infrastructure;
- les projets de développement de l'infrastructure et/ou des services rendus par l'infrastructure.



Aéroport de Matane



Description : L'aéroport de Matane consiste essentiellement en une piste, un bâtiment d'accueil, un ancien bâtiment de Transport-Canada, un bâtiment pour le régulateur de pistes et cinq hangars qui appartiennent à des particuliers. Il est situé un peu en retrait de la ville.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 1, route de l'aéroport

Année de construction : 1968

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	1200 pi ²	111,5 m ²
Empreinte au sol :	N/D pi ²	m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 20

Nombre de bâtiments : 3

Liste des bâtiments :

1. Bâtiment d'accueil
2. Ancien bâtiment de Transports Canada
3. Bâtiment pour régulateur de pistes

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : La piste est en très mauvais état. Le bâtiment d'accueil est fait d'une structure de bois et aurait besoin de certaines rénovations. L'ancien bâtiment de Transports Canada possède une solide structure de béton et de brique mais certains travaux sont à prévoir. L'ensemble de l'infrastructure n'a pas été entretenu ces dernières années.



Aéroport de Matane

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
1. Bâtiment d'accueil : Faire des fondations en béton	Maintien d'actifs	J.M.	14 000 \$
Refaire portes et fenestration	Maintien d'actifs	J.M.	18 000 \$
Refaire la couverture	Maintien d'actifs	J.M.	12 000 \$
Finition intérieure	Maintien d'actifs	J.M.	14 000 \$
Rénovation des services sanitaires	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$
Installation d'une alarme incendie	Mise aux normes	J.M.	3 000 \$
2. Ancien poste douanier : Refaire la couverture	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$
Refaire portes et fenestration	Maintien d'actifs	J.M.	8 000 \$
Peindre le cabanon et le régulateur	Maintien d'actifs	J.M.	4 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Piste d'atterrissage pour les propriétaires privés et publics

Profil des utilisateurs :

- Propriétaires privés d'avion
- Entrepreneurs privés de Matane et de l'extérieur
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Parapente motorisé et aéro-modélistes

PROFIL FINANCIER 2014

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 21 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Crée un petit apport économique pour la région
- Permet l'accueil du service de transport d'évacuation des hôpitaux (lorsque la piste était en bon état)

Faiblesses :

- Il y a très peu d'utilisateurs
- La zone de l'aéroport est non sécurisée (clôture)
- La piste est en très mauvais état
- Le système de drainage est en mauvais état

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Refaire partiellement la chaussée de la piste, réfection du système de drainage et clôturer le périmètre de la piste.
- Il est discuté de fermer l'aéroport à moyen terme.



Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire



Description : Le bâtiment administratif est une simple construction en bois, relativement récent, situé sur le même terrain que le garage municipal. On retrouve sur un seul niveau les bureaux administratifs du Service de l'entretien du territoire et de certains bureaux du Service de la gestion du territoire, le vestiaire et une salle de repos pour les employés municipaux.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 60, avenue Saint-Jérôme

Année de construction : 2005

Années de rénovation : N/A

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment :	4396 pi ²	408,4 m ²
Empreinte au sol :	4396 pi ²	408,4 m ²
Terrain :	21 000 pi ²	1951,0 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 75

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Bâtiment administratif

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment est de construction assez récente. La structure et le revêtement sont en bonne condition.



Bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Aucun			

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

Profil des utilisateurs : Employés des Services de l'entretien et de la gestion du territoire

PROFIL FINANCIER

Coûts d'opération :

Coûts d'entretien et de fonct. de l'immeuble : 53 000 \$

Revenus :

Subventions annuelles :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

Faiblesses :

Manque d'espace

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La location d'une roulotte adjacente au bâtiment afin de pouvoir fournir des bureaux aux nouveaux techniciens, une salle de casiers plus grande et un espace supplémentaire pour faire sécher le linge des travailleurs.



Camping de la Rivière Matane



Description : Le camping de la Rivière Matane est situé tout juste à l'extérieur de la ville et offre un total de 122 sites saisonniers sur un site enchanteur.
Cette infrastructure n' a pas été visitée par **CIM**.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane (fond de terrain appartient au Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles / Géré par la Corporation de gestion récréotouristique de Matane)

Adresse : 120, route Louis-Félix Dionne

Année de construction : 1965

Années de rénovation : N/A

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment : N/A pi² N/A m²

Empreinte au sol : N/A pi² N/A m²

Terrain : 3 233 483 pi² 300 400,4 m²

N^{bre} de cases de stationnement : N/A

Nombre de bâtiments : N/D

Liste des bâtiments : N/D

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Infrastructure vieillissante mais en bon état. Besoin de rafraichissement.



Camping de la Rivière Matane

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Électrification de nouveaux sites	Fonctionnement	M. Tremblay	40 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

1. Le camping offre un total de 122 sites dont :

- 61 sites sans service (toujours de l'eau à proximité)
- 30 sites avec deux services (eau, électricité 15 ampères)
- 31 sites avec trois services (eau, électricité 30 ampères et égout)

Tous les sites sont aménagés et possèdent une table de pique-nique et un endroit sécuritaire pour y faire un feu

2. Services :

Deux salles communautaires dont une avec poêle à bois, dépanneur, trois blocs sanitaires avec équipements et eau chaude (toilettes, lavabos et douches), buanderie (deux ensembles payants de laveuses et sècheuses), sécurité et surveillance 24 heures sur 24 (à partir du 14 juin), service téléphonique, tables de pique-nique

Profil des utilisateurs :

- Selon le site. Tous âges.
- Un vingtaine de campeurs saisonniers.

PROFIL FINANCIER

Coûts d'opération :	856 000 \$	Inclut le parc des Iles et multirécréatif ainsi que le centre de ski.
Revenus :	103 000 \$	
Coûts d'entretien :	10 000 \$	
Subventions annuelles :	131 000 \$	

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Accessibilité par une passerelle piétonnière, cyclable et accessible aux véhicules récréatifs (motoneiges, tout-terrains)
- Site achanteur sur le bord de la Rivière Matane
- Les campeurs saisonniers apportent de la vie et s'impliquent bénévolement dans l'organisation des activités
- Construction solide et durable des installations
- Blocs sanitaires spacieux
- Deux vastes bâtiments communautaires très appréciés par les utilisateurs

Faiblesses :

- Peu de ressources humaines responsables des activités
- Très peu de services offerts sur place
- Difficulté de mettre en place des activités qui vont plaire à une clientèle diversifiée recherchant des besoins différents (animation vs tranquillité)
- Les infrastructures récréatives (modules de jeux, terrains d'activité, etc.) sont peu nombreuses et vieillissantes
- Le camping est relativement peu connu de la population locale
- L'ensemble des bâtiments sont vieillissants et nécessiteront des mises à niveau et une modernisation des installations

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Bar et/ou restaurant en lien ou non avec le terrain de golf
- Nouveaux sites avec services
- Réseau de sentiers pédestres et de pistes cyclables



Caserne d'incendie de Matane



Description : La caserne d'incendie de Matane se situe tout juste à côté de l'Hôtel de Ville et date de la même époque. Elle possède quatre portes pour camions et deux portes pour véhicules légers. On y retrouve aussi trois étages avec bureaux, salle de repos et sous-sol.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 220, avenue Saint-Jérôme

Année de construction : 1967

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	N/D pi ²	m ²
Empreinte au sol :	N/D pi ²	m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Caserne de pompiers

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment est en bon état. Quelques travaux de mises aux normes et de maintien d'actifs à prévoir, dont notamment la bouilloire chauffant la caserne et l'Hôtel de Ville. Isolation d'amiante de la tuyauterie de la chaufferie friable à plusieurs endroits.



Caserne d'incendie de Matane

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Mise aux normes sécurité incendie et accessibilité universelle	Mise aux normes	PTI	243 000 \$
Refaire la fenestration	Maintient d'actif	PTI	171 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Sécurité et protection incendie
- Les pompiers sont les premiers répondants

Profil des utilisateurs :

- Population

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 56 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- La caserne de Matane a une localisation centrale.
- La zone bureau est optimisée, organisée et propre.
- Il reste beaucoup d'espace non-utilisé dans la zone bureau, notamment au sous-sol.

Faiblesses :

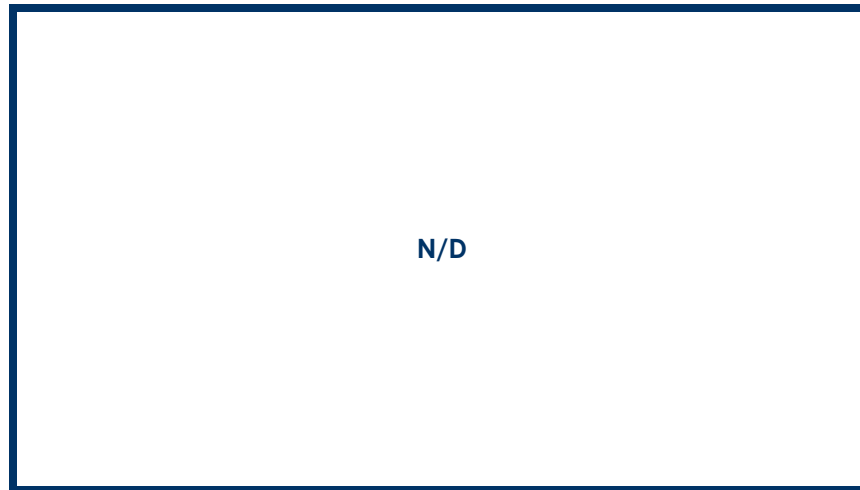
- Il pourrait y avoir plus d'espace dans le garage, ils sont à capacité maximale.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Rapatrifier le bateau entreposé à la caserne du Petit-Matane et le poste de commandement actuellement laissé à l'extérieur par l'ajout de deux portes à la l'actuelle caserne.



Caserne d'incendie Petit-Matane



Description : (Ce bâtiment n'a pas été visité par CIM.)

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 532, chemin Grève

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : N/D pi² m²

Empreinte au sol : N/D pi² m²

Terrain : N/D pi² m²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : 1. Caserne d'incendie

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes :



Caserne d'incendie Petit-Matane

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Remplacer les portes et fenêtres	Maintient d'actif	J.M.	7 000 \$
Peinturer les façades	Maintient d'actif	J.M.	5 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Sécurité et protection incendie

Profil des utilisateurs :

- Population

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :

Inclus dans caserne incendie Matane

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Le bâtiment est utile pour du rangement pour le Service de la sécurité public et incendie.

Faiblesses :

- Le bâtiment se situe à une grande distance de la caserne du centre-ville.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Rapatrifier le matériel à la caserne du centre-ville. Par la suite, vendre ou démolir le bâtiment.



Caserne d'incendie de Saint-Luc



Description : Petit bâtiment recouvert de tôle servant de garage. Peut contenir trois gros véhicules. La caserne ne sert plus réellement, mais le service de la sécurité publique et incendie y laisse toujours un camion sur place pour faire diminuer la police d'assurance des citoyens. Le service d'entretien du territoire l'utilise aussi comme garage et pour y entreposer un camion à neige et une souffleuse.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 1, rue de l'Église

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : N/D pi² m²

Empreinte au sol : N/D pi² m²

Terrain : N/D pi² m²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : 1. Caserne d'incendie

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment n'est pas en excellente condition, mais répond très bien aux besoins actuels de la Ville. La structure semble en bon état.



Caserne d'incendie de Saint-Luc

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Refaire la couverture	Maintient d'actif	J.M.	10 000 \$
Remplacer les portes et fenêtres	Maintient d'actif	J.M.	14 000 \$
Remplacer la porte de garage	Maintient d'actif	J.M.	7 000 \$
Rénover le revêtement extérieur	Maintient d'actif	J.M.	11 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Sécurité et protection incendie
- Le bâtiment sert d'entrepôt pour la sécurité publique et incendie et le service d'entretien du territoire.

Profil des utilisateurs : Population

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : Inclus dans caserne incendie Matane

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- La présence de la caserne et d'un camion maintient la prime d'assurance plus basse pour les citoyens.
- Grand espace de rangement et d'entreposage.

Faiblesses :

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Réorganiser et attribuer un rôle différent au bâtiment pour le service d'entretien du territoire.
- Fermer et démolir le bâtiment.



Centre de ski Mont-Castor



Description : Le centre de ski Mont-Castor possède un chalet en bois dans lequel on retrouve un vestiaire, un bar, une cafétéria et une boutique ainsi que des équipements de remontées-mécaniques (un poma débrayable, un poma automatique et un fil neige). Le parc skiable est constitué de 18 pistes dont une éclairée.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par la Corporation de gestion récréotouristique de Matane

Adresse : 238, route du Centre de ski

Année de construction : 1965

Années de rénovation : N/A

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment :	9503 pi ²	882,9 m ²
Empreinte au sol :	3720 pi ²	345,6 m ²
Terrain :	14 339 407 pi ²	1332174,5 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 2

Liste des bâtiments : 1. Chalet principal
2. Garage

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le chalet demanderait plusieurs travaux de maintien d'actifs, de mise-aux-normes et de réaménagements fonctionnels pour un usage adéquat de l'installation. Les remontées-mécaniques sont d'une autre époque.



Centre de ski Mont-Castor

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Alarme incendie	Mises aux normes	PTI	18 000 \$
Rénovation 6 fenêtre	Maintien d'actifs	J.M	12 000 \$
Changer câble de remontée Poma	Maintien d'actifs	J.M	20 000 \$
Changer moteur de remontée Poma	Maintien d'actifs	J.M	1 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Ski et planche à neige
- Cours de ski
- Équipe de compétition
- Glissades
- Restauration
- Boutique et location d'équipements

Profil des utilisateurs :

- De tous âges

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	856 000 \$	Inclut le camping municipal, le parc des Îles et mulirécréatif.
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	10 000 \$	
Revenus :	335 000 \$	
Subvention annuelle :	327 000 \$	

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- À proximité de la ville.
- Convivial, chaleureux et familial.
- Les activités qui sont supportées par des bénévoles ont généralement assez de succès.
- Certaines activités (semaine de relâche et "hilldrag") sont devenues des incontournables. Le succès de ces activités sont assurés à moins que la température s'en mêle.
- L'embauche d'une nouvelle ressource pour l'organisation d'activités dans ses tâches amène une nouvelle dynamique qui devrait donner des résultats à court et moyen terme.

Faiblesses :

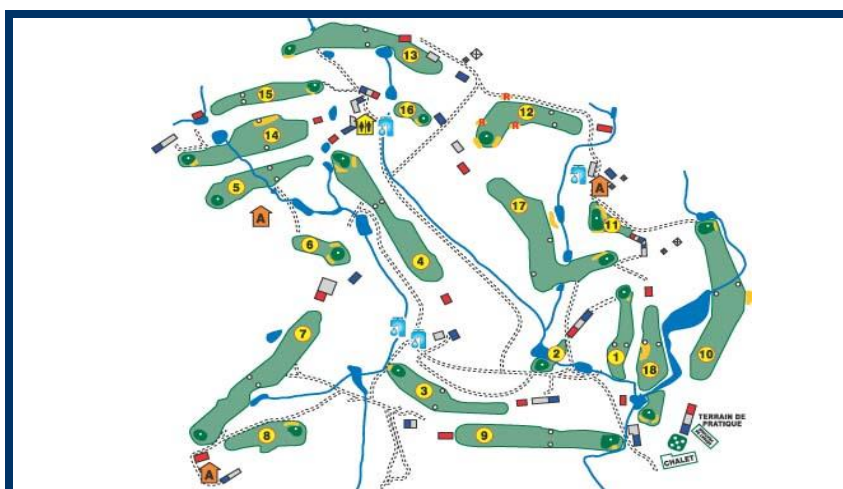
- Essoufflement des bénévoles associés à certaines activités (ski bazar, 24h du Mont Castor. etc.)
- La situation financière difficile empêche les investissements importants dans certaines activités
- Multiplications d'activités concurrentes ayant lieu au même moment.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Fermeture
- Installation d'une nouvelle remontée mécanique (chaises)
- Nouveau site de glissade en hiver avec « tapis magique ».



Club de golf de Matane (Place des sports)



Description : Le club de golf de Matane est un 18 trous en terrain montagneux. Il est situé juste en retrait de la ville. Le *club house* appelé *Place des sports* est un magnifique bâtiment de deux étages auquel est attaché un garage et un atelier de mécanique. Le bâtiment sert aussi à d'autres organismes sportifs en hiver comme la moto-neige et le ski de fond.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par la Corporation du Club de golf de Matane

Adresse : 679, route 195

Année de construction : 1975

Années de rénovation : 1992

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	16777 pi ²	1558,6 m ²
Empreinte au sol :	12567 pi ²	1167,5 m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 150

Nombre de bâtiments : 3

Liste des bâtiments : Place des sports

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Le *club house* est en bon état.

La toiture, les soffites et la peinture extérieure sont à faire prochainement.

La climatisation est à revoir.

Le séparateur d'huile est à mettre aux normes.



Club de golf de Matane (Place des sports)

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Remplacement du système de ventilation	Maintien d'actifs	J.M.	35 000 \$
Changement porte de garage de l'atelier de mécanique	Maintien d'actifs	J.M.	4 000 \$
Repeindre l'extérieur	Maintien d'actifs	J.M.	20 000 \$
Installation d'une porte double au garage	Fonctionnement	J.M.	10 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Terrain de golf
- Service de bar et de restauration
- Location d'une salle de réunion
- Boutique de golf
- Garage et atelier de mécanique pour les voitures et le pour le club de moto-neige

Profil des utilisateurs :

- Membres, population supra-locale, touristes

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	518 000 \$
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	10 000 \$
Revenus :	463 000 \$
Subvention annuelle :	30 000 \$

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Bâtiment fonctionnel avec une belle salle de réunion, un service de restauration et de bar
- Terrain de golf de qualité
- Activité qui pourrait attirer une certaine population de l'extérieur

Faiblesses :

- Bâtiment énergivore en période hivernale
- Nombre de membres en baisse d'années en années
- Les installations ne sont pas mises à profit pour d'autres événements et organismes.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



Colisée Béton Provincial



Description : Le colisée, composé de deux modules, possède 2 glaces, une de taille nord-américaine avec 480 places assises et l'autre de taille olympique avec 1 600 places. On y retrouve également des loges, un snack-bar et une salle multifonctionnelle avec bar. La glace olympique sert également pour le patinage de vitesse courte piste.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Principaux locataires : club de patinage artistique Tourbillon, Hockey Matane inc. et Club de patinage de vitesse Les Rapidos.

Adresse : 321, rue du Bon Pasteur

Année de construction : Module 1: 1945 et Module 2 : 2010

Année de rénovation : Module 1: 2010

Coûts des rénovations :

Superficie totale bâtiment :	100 000 pi ²	9290,3 m ²
Empreinte au sol :	79 269 pi ²	7364,3 m ²
Terrain :	168 880 pi ²	15689,5 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 270

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : 1 (composé de deux sections)

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment a complètement été rénové en 2010



Colisée Béton Provincial

Projets recensés :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Arrêt neige	Fonctionnement	PTI	40 385 \$
Clotûre pour limiter l'accès au toit	Mise aux normes	Questionnaire	-
Tour d'eau	Fonctionnement	J.M.	138 424 \$
Vernissage de 2 façades en bois	Fonctionnement	J.M.	11 074 \$
Ventilation de la salle mécanique (gaz de refroidissement)	Mise aux normes	J.M.	55 370 \$
Pompes de rechange et cartes de contrôle	Fonctionnement	PTI	13 790 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts : Hockey mineur, hockey adulte, patinage artistique, patinage de vitesse, patinage libre, école de hockey estivale, tournois, compétitions, etc.
Occasionnellement : spectacles, festivals, Salon du loisir, etc.

Profil des utilisateurs : Sportifs de tous les âges

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités : 530 000 \$

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 314 000 \$

Revenus : 355 000 \$

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Grande clientèle de tous les âges
- Variété d'activités sur glace
- Impacts économiques et touristiques important (tournoi de hockey)
- Seule glace olympique entre Lévis et Campbellton
- Ouvert environ 9 mois par année
- Bâtiment assez polyvalent (spectacles intérieurs et extérieurs, salons, marché public, etc.)

Faiblesses :

- Coût de fonctionnement et de maintien très élevés
- Manque d'espaces de stationnement pour le module 2
- De plus en plus de demandes des propriétaires adjacents pour obtenir des cases de stationnement enlevant ainsi des places pour les utilisateurs

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Complexe culturel Joseph-Rouleau



Description : Le complexe culturel Joseph-Rouleau est un bâtiment récent et de grande qualité fait d'une structure d'acier et de pontages métalliques. Il s'est mérité un prix architectural. On y retrouve principalement une bibliothèque et des salles polyvalentes. Le complexe se situe à l'entrée du centre-ville.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Gestion immeuble culturel Matane loue à la Ville de Matane les espaces pour la bibliothèque et la salle Isabelle-Boulay et à Espace F trois salles d'exposition.

Adresse : 520, avenue Saint-Jérôme

Année de construction : 2000

Années de rénovation : N/A

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment :	18166 pi ²	1687,7 m ²
Empreinte au sol :	9083 pi ²	843,8 m ²
Terrain :	25953 pi ²	2411,1 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 17

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Complexe culturel Joseph-Rouleau

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Bâtiment récent et moderne. En excellente condition.



Complexe culturel Joseph-Rouleau

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Installer un nouveau contrôle de ventilation	Fonctionnement	J.M.	35 000 \$
Calfeutrage des fenêtres	Maintien d'actifs	J.M.	6 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Bibliothèque
- Location de 4 salles multifonctionnelles

Profil des utilisateurs :

- Population locale et supra locale

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	853 000 \$
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	9 000 \$
Revenus :	383 000 \$
Subvention annuelle :	

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

Faiblesses :

- La clientèle est en baisse à la bibliothèque (prêts, membres et activités)
- Il y a peu de places de stationnement
- Il y a peu d'espace d'entreposage
- L'espace de rayonnage est limité pour le futur
- Les locataires ne payent pas très cher leur loyer
- Coûts énergétiques élevés

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Développement du livre numérique à la bibliothèque



Garage municipal et entrepôts



Description : Le garage municipal et ses entrepôts sont situés à la limite du centre-ville. Le garage est une construction en béton. On y retrouve également sur le site cinq autres bâtiments de construction diverses. L'ensemble des bâtiments possède un total 22 portes pour le stationnement des véhicules municipaux ou pour leur entretien. Une grande cour permet l'entreposage de différents produits et équipements.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Certains espaces sont loués à la CGER

Adresse : 50, avenue Saint-Jérôme

Année de construction : 1967

Années de rénovation : 2012 et 2013

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	13920 pi ²	1293,2 m ²
Empreinte au sol :	11760 pi ²	1092,5 m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 6

- Liste des bâtiments :**
1. Garage principal
 2. Garage du CGER
 3. Entrepôt d'urée
 4. Entrepôt de sel
 5. Entrepôt divers
 6. Entrepôt divers

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Les bâtiments sont dans un état « correct » compte tenu de leurs années de construction et de l'usage de ceux-ci.



Garage municipal et entrepôts

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Agrandissement d'un entrepôt municipal	Fonctionnement	PTI	653 000 \$
Construction d'un mégadôme	Fonctionnement	PTI	115 000 \$
Remplacer les portes et les fenêtres	Maintient d'actif	J.M.	42 000 \$
Installer un système de climatisation	Fonctionnement	J.M.	17 000 \$
Peinturer l'entrepôt n° 1 et le garage	Maintient d'actif	J.M.	46 000 \$
Pose de moteurs pour 15 portes	Fonctionnement	J.M.	28 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Entreposage et réparation des divers véhicules municipaux
- Entreposage de produits et de composantes utilisés par le service de l'entretien des territoire

Profil des utilisateurs :

- Employés du Service de l'entretien du territoire et du CGER

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles 120 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

Faiblesses :

- Les entrepôts sont trop petits pour les besoins en équipements et matériaux.
- Il y a un manque d'espace dans la cour pour y entreposer certaines matières.
- Les garages ont été construits à l'époque pour des véhicules de six roues. Aujourd'hui, plusieurs véhicules de la Ville sont des douze roues. Ils entrent dans le garage avec difficulté.
- Il y a un manque d'entrepôts chauffés.
- L'entrepôt pour le sel est trop petit.
- Aucun agrandissement possible sur le terrain actuel.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Déménager les garages dans le parc industriel pour avoir des bâtiments plus vastes et une cour plus grande.
- Construire un garage à aire ouverte dans la cour.



Halte routière



Description : Bâtiment de bois saisonnier, non isolé, abritant les services sanitaires pour la marina et les touristes. Il est nettoyé et entretenu par le Club de yacht.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse :

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : N/D pi² m²

Empreinte au sol : pi² m²

Terrain : pi² m²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Halte routière

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment est en bonne condition. Des rénovations mineures sont prévues.



Halte routière

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Changer les comptoirs, les lavabos et les toilettes	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$
Peinturer extérieur et intérieur	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services :

- Toilettes
- Halte routière

Profil des utilisateurs :

- Automobilistes de passage et clientèle du club de yacht.

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	15 000 \$	Contrat avec le club de yacht
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :		Inclus dans les coûts de la marina
Revenus :		
Subvention annuelle :		

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Bien situé près de la route

Faiblesses :

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Hôtel de Ville



Description : L'Hôtel de Ville de Matane possède une architecture du début des années 1970, construit essentiellement en béton. Sa forme originale rappelle celle d'un goéland. Le bâtiment comprend deux étages dans lesquels on retrouve essentiellement des bureaux et des salles de rencontre.

IDENTIFICATION

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 230, avenue St-Jérôme

Année de construction : 1967

Années de rénovation : 1990

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment :	11145 pi ²	1035,4 m ²
Empreinte au sol :	5572 pi ²	517,7 m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 50

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Hôtel de Ville

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Structure en très bon état. Plusieurs éléments en architecture et en électromécanique sont à leur fin de vie utile. Des mises aux normes sont à faire au niveau de la sécurité-incendie et de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Les plafonds sont recouverts de flocage d'amiante.



Hôtel de Ville

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Fenestration	Maintient d'actif	PTI	298 000 \$
Accessibilité aux personnes à mobilité réduite	Mises aux normes	PTI	294 000 \$
Remplacement des portes (trois entrées)	Maintient d'actif	PTI	219 000 \$
Mise aux normes ventilation	Mises aux normes	PTI	759 000 \$
Remplacement l'unité de climatisation	Maintient d'actif	PTI	32 000 \$
Mise aux normes toilettes	Mises aux normes	J.M.	111 000 \$
Mise aux normes sécurité incendie	Mises aux normes	PTI	415 000 \$
Réaménagements extérieurs (trottoirs, lampadaires, etc.)	Maintient d'actif	PTI	236 000 \$
Fusion des entrées électriques (bâtiments de la Ville)	Fonctionnement	PTI	243 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Service de la comptabilité
- Service du greffe
- Service de la gestion du territoire
- Service des loisirs

Profil des utilisateurs :

- Population adulte

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 80 000 \$

Revenus :**Subvention annuelle :**

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- L'Hôtel de Ville a une localisation centrale.
- Une structure et une finition extérieure en béton diminuent grandement l'entretien.

Faiblesses :

- La forme particulière du bâtiment empêche une organisation optimale des espaces.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



Légion Royale Canadienne

N/A

Description : Ce bâtiment n'a pas été visité par **CIM**. Gestion indépendante.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : La Ville de Matane possède, avec la Légion Royale Canadienne, un bail de 10 ans, renouvelable par période de 10 ans (voir acte notarié du 3 janvier 1968).

Adresse : 114, avenue Saint-Jérôme

Année de construction : N/D

Année de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	N/D pi ²	N/D m ²
Empreinte au sol :	N/D pi ²	N/D m ²
Terrain :	N/D pi ²	N/D m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Légion Canadienne

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Plusieurs problèmes de sécurité incendie (système d'alarme, issues, etc.). Toiture coule. Bâtiment en fin de vie.



Légion Royale Canadienne

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Aucuns			

APERÇU

Services offerts : N/D

Profil des utilisateurs : N/D

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

N/D

Faiblesses :

N/D

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Le CHSLD voisin voudrait louer le stationnement.



Maison des jeunes La Lucarne



Description : Bâtiment historique de deux étages situé au centre-ville. Construction en bois.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 233, rue St-Pierre

Année de construction : 1947

Année de rénovation : 2012

Coûts des rénovations :

Superficie totale bâtiment :	3 000 pi ²	278,7 m ²
Empreinte au sol :	1 000 pi ²	92,9 m ²
Terrain :	8 000 pi ²	743,2 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Maison de jeunes

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Répond très bien aux besoins. Plusieurs rénovations ont été effectuées depuis quelques années, notamment le changement de revêtement extérieur, des portes et fenêtres, du couvre-plancher, etc.



Maison des jeunes La Lucarne

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Installations de gicleurs	Mise aux normes	J.M	20 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts : Lieu de rassemblement pour jeunes et adolescents.
Cours et formations

Profil des utilisateurs : Jeunes entre 12 et 17 ans

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 8 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Emplacement idéal au centre ville
- Beau bâtiment historique

Faiblesses :

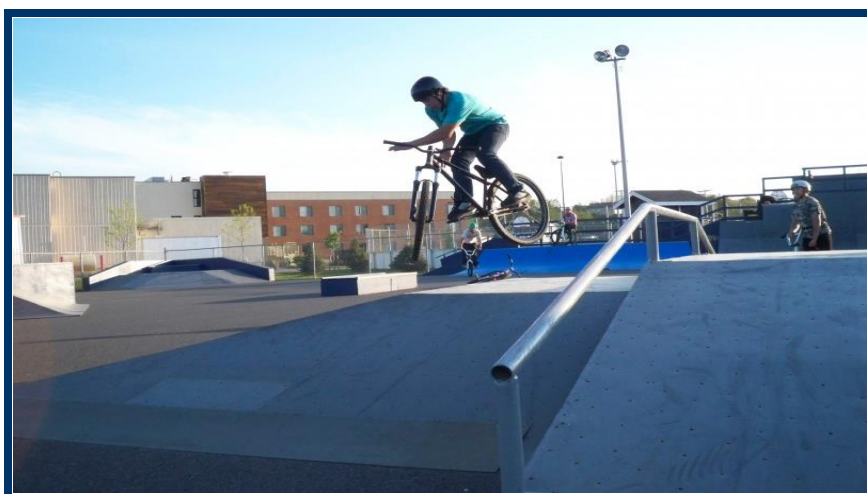
- Le terrain est petit

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Parc multirécréatif Bois BSL



Description : Le parc multirécréatif Bois BSL, situé au centre-ville, comprend un skatepark en été, converti en glace pour le patinage libre en hiver, une patinoire pour le hockey et un petit bâtiment pour mettre ses patins.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par la Corporation de gestion récréotouristique de Matane

Adresse : N/D

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : N/D pi² m²

Empreinte au sol : N/D pi² m²

Terrain : N/D pi² m²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Bâtiment pour public

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Quelques modules du skatepark à changer. Remplacer à moyen terme les rampes du skatepark en bois non-traité par des rampes en métal.



Parc multirécréatif Bois BSL

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Remplacement de la structure de bois pour de l'acier	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Bâtiment chauffé pour mettre ses patins
- Patinoire pour le hockey et le patinage libre
- Parc de skatepark

Profil des utilisateurs :

- Majoritairement des jeunes

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

856 000 \$ Inclut le camping municipal, le parc des Iles et le centre de ski.

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :

Revenus : 4 000 \$

Subvention annuelle : 13 000 \$

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Lieu rassembleur pour les jeunes
- Situé dans le centre-ville

Faiblesses :

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Patinoire de Petit-Matane



Description : Patinoire de dimension « hockey » avec bandes en bois. Situé à Petit-Matane.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par la Corporation St-Victor

Adresse : N/D

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : N/D pi² m²

 Empreinte au sol : N/D pi² m²

 Terrain : N/D pi² m²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : N/D

Liste des bâtiments :

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote : 3

Notes : Les bandes seraient à refaire à court terme.



Patinoire de Petit-Matane

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Aucun			

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Entretien de la glace

Profil des utilisateurs : Jeunes et familles

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :

Revenus :

Subvention annuelle : 8 000 \$

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

Faiblesses :

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Patinoire de Saint-Luc



Description : Patinoire de dimension hockey avec bandes en bois. Situé à Saint-Luc.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par le comité des loisirs de Saint-Luc

Adresse : N/D

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : N/D pi^2 m^2

Empreinte au sol : N/D pi^2 m^2

Terrain : N/D pi^2 m^2

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : N/D

Liste des bâtiments :

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Les bandes seraient à refaire à court terme.



Patinoire de Saint-Luc

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Aucuns			

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Hockey et patinage libre

Profil des utilisateurs :

- Jeunes et familles

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 4 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle : 8 000 \$

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Un des rares service municipal présent à Saint-Luc
- Apprécié par la population locale

Faiblesses :

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Une roulotte devra être installée suite à la démolition du bâtiment adjacent.



Pavillon de la Cité



Description : Bâtiment de trois niveaux (sous-sol, rez-de-chaussé et un étage) constitué d'une charpente de béton armé avec planchers et dalles de toit en béton, cloisons de béton coulé et de blocs de béton. L'enveloppe extérieure se compose de deux rangs de maçonnerie. L'immeuble abrite des organismes culturels, sportifs et communautaires. À la suite d'une inspection de la CSST, la Ville s'est vu contrainte de fermer le 2^e étage et d'étanchéifier la toiture.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane, propriétaire, loue la plupart des espaces aux OSBL suivants : à une école de musique, au Relais-santé, à une école de danse, aux Cadets de la Marine, au club de tir Vise-Haut, au Cercle des Fermières de Matane et à un club de radio amateur.

Adresse : 382 et 384, rue du Rempart

Année de construction : 1957

Année de rénovation : Plusieurs travaux entre 2005 et 2008

Coûts des rénovations : Environ 675 000 \$

Superficie totale bâtiment :	28 858 pi ²	2681,0 m ²
Empreinte au sol :	17 007 pi ²	1580,0 m ²
Terrain :	99 204 pi ²	9216,4 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 6 (+ le stationnement du stade du rempart)

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Pavillon de la Cité

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Seule la structure du bâtiment est en bon état. L'édifice s'est dégradé rapidement dû au manque d'entretien pendant plusieurs années. Le 2^e étage a été fermé en décembre 2014 par la CSST pour cause de moisissure occasionnée par de l'infiltration d'eau. La toiture doit être refaite d'ici la fin mars 2015, sinon la CSST obligera la fermeture complète du bâtiment.



Pavillon de la Cité

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Refaire la toiture et assurer l'étanchéité du toit	Maintien d'actifs	J.M.	219 000 \$
Remplacer la fournaise	Maintien d'actifs	J.M.	53 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :	Espaces locatifs pour OSBL Différents cours et formations
Profil des utilisateurs :	Différents organismes culturels, sportifs et communautaires

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	12 000 \$
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	101 000 \$
Revenus :	
Subvention annuelle :	

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Emplacement central, proche de l'hôpital.

Faiblesses :

- Manque de stationnement.
- Pourrait contenir plus d'espace locatif, la demande est présente (prix du loyer actuel).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

- Démolition du bâtiment (voir Dessau « Estimation des coûts de démolition » 2010-10-29) : 605 000 \$.
- Rénovation complète du bâtiment (voir Isabelle Durette Architecte, Roche « Étude » 2011-11-16 : 4,8 M\$)
- Ajout de deux étages au bâtiment actuel (voir Roche « Expertise technique » 2011-11 : 3,4 M\$ (Ce montant exclut les travaux nécessaires en architecture et en mécanique-électrique).



Pavillon des baigneurs



Image: Parc des îles

Description : Le pavillon des baigneurs est situé au Parc des Îles sur la rivière Matane, au coeur du centre-ville. Il est construit en bois sur une dalle de béton.
(**CiM** n'a pas visité les installations).

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par la Corporation de Gestion récréotouristique de Matane

Adresse : Pavillon des baigneurs, Parc des îles

Année de construction : 1972

Années de rénovation : N/A

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment :	2150 pi ²	199,7 m ²
Empreinte au sol :	2150 pi ²	199,7 m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/A

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Pavillon des baigneurs

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment nécessite quelques rénovations et mise à niveau.



Pavillon des baigneurs

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Réfection du pavillon des baigneurs au Parc des îles	Maintient d'actifs	PTI	130 000 \$
Construire enclôt fermé pour équipements nautiques	Fonctionnement	J.M.	7 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Location d'équipements nautiques et de patins
- Assure la sécurité nautique
- Mini-putt
- Toilettés publiques

Profil des utilisateurs :

- Toute la famille
- Population locale (70 %) et touristique (30 %)

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	856 000 \$	Inclut le camping municipal, le centre de ski et le parc multirécréatif.
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	4 000 \$	
Revenus :	17 000 \$	

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Situé en plein cœur du centre-ville.
- Le Parc des Îles est un bel attrait touristique pour la Ville.

Faiblesses :

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Offrir un plus vaste éventail d'activités et de services, tels que la location de vélos, la descente de rivière et la vente de crème glacée.



Phare de Matane



Description : Classé bâtiment historique par le conseil de Ville de Matane, le phare est un symbole fort de l'endroit. Il est situé à l'entrée ouest de la ville sur le bord du fleuve. L'infrastructure est composée d'un bâtiment principal de deux étages et d'un sous-sol et du phare en tant que tel. En été, il sert de bureau d'information touristique.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
Géré par les Corporations Lire la Mer et Sentiers international des Appalaches.

Adresse : 968, avenue du Phare ouest

Année de construction : 1905

Années de rénovation : 2004

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	2897 pi ²	269,1 m ²
Empreinte au sol :	935 pi ²	86,9 m ²
Terrain :	16 000 pi ²	1486,4 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 12

Nombre de bâtiments : 2

Liste des bâtiments : 1. Phare
2. Bâtiment historique

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : La structure du phare est solide mais plusieurs travaux sont à réaliser, tels que la réfection de la fondation, la rénovation intérieure et extérieure de la tour et de la tourelle, des galeries et des murs extérieurs. À vérifier la possibilité de pourriture de la poutre de rive.



Phare de Matane

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Réparations extérieures	Maintien d'actifs	PTI	395 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Bureau d'information touristique en période estivale
- Vente de souvenirs
- Visite du phare
- Bibliothèque sur l'histoire de la mer
- Petit musée

Profil des utilisateurs : Touristes pour demander de l'informations et pour visiter le phare.

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 21 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Bâtiment historique de grande valeur patrimoniale pour la région.
- Le phare est bien situé à l'entrée de la ville, sur le bord du fleuve et de la route touristique.

Faiblesses :

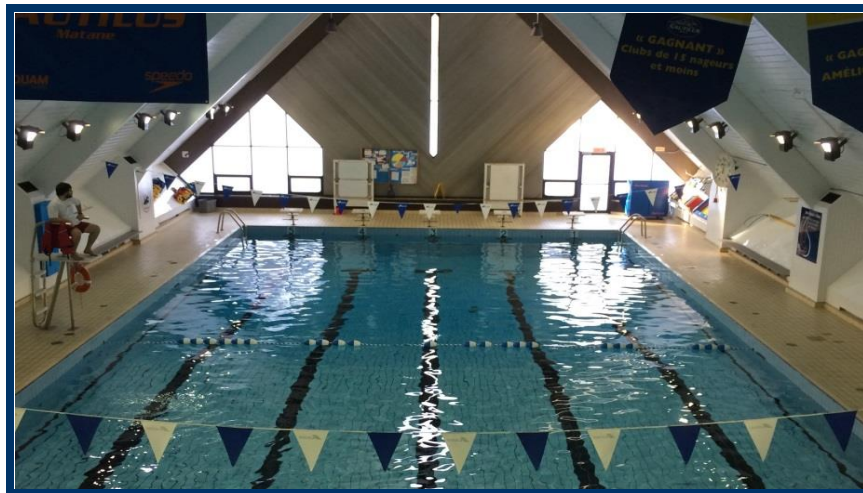
- Il y a un manque de places de stationnement.
- Pas d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Possibilité d'installer la Société d'histoire et de généalogie de Matane.



Piscine municipale



Description : Le bâtiment de la piscine municipale est constitué de deux sections. Une première section, la construction originale, abrite notamment le bassin d'une longueur semi-olympique (25,4 m.) et de cinq corridors (11,1 m.) ainsi que la mezzanine pour les spectateurs. Le bassin (1,18 m. à 3,68 m. de profond) est en béton. La deuxième section, construite en 2005, abrite le hall d'entrée et les deux vestiaires. La structure du bâtiment original est en bois de cèdre.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 610, avenue Saint-Rédempteur

Année de construction : 1967

Années de rénovation : 2005 et 2011

Coûts des rénovations :

Superficie totale bâtiment :	9 181 pi ²	852,9 m ²
Empreinte au sol :	7 111 pi ²	660,6 m ²
Terrain :	72 582 pi ²	6743,1 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 45

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments :

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : La piscine municipale est dans un état de vétusté avancé et non conforme sur plusieurs points. Le bassin coule. De la moisissure est apparente à plusieurs endroits dû à des infiltrations d'eau et à de la condensation. La qualité d'air ne répond plus aux normes en vigueur et le système de chauffage de l'eau n'est pas suffisamment efficace. Par contre, l'agrandissement de 2005 est en bon état et le système de filtration a été refait en 2011.



Piscine municipale

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Rénovation de la piscine municipale	Maintien d'actif	PTI	4 073 794 \$
Mise aux normes de la ventilation (santé et sécurité)	Mise aux normes	PTI	735 410 \$
Couverture	Maintien d'actif	J.M.	47 748 \$
Ventilation du bassin	Maintien d'actif	J.M.	346 000 \$
Mur vitré de la mezzanine	Maintien d'actif	J.M.	12 456 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Location du bassin par les citoyens, les écoles et les clubs aquatiques (plongée sous-marine, nage synchronisée, natation).
- Cours de natation pour les enfants, les adultes et aux écoles.
- Cours de mise en forme pour les adultes.
- Bains publics .
- Formation pour devenir sauveteur ou moniteur de sécurité aquatique.
- Compétitions ou spectacles à l'occasion.

Profil des utilisateurs :

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	306 000 \$	Inclut subvention aux organismes
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	132 000 \$	
Revenus :	117 000 \$	
Subvention annuelle :		

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Très grande demande pour ce type d'activités
- Activités peu coûteuses, accessibles et familiales
- Située près du Cégep
- Belle architecture

Faiblesses :

- Plusieurs activités relèvent d'organismes ayant peine à survivre.
- Manque flagrant de personnel qualifié (moniteurs et ressources spécialisées principalement).
- Les jeunes utilisateurs de la piscine quittent la ville après le Cégep.
- Peu de souplesse de la Société de sauvetage et de la Croix-Rouge pour les réalités régionales.
- En périphérie du centre-ville.
- Manque de rangement pour les accessoires nécessaires à la piscine.
- Peu d'espace pour les spectateurs et endroit très humide.
- Bassin non standard pour les compétitions régionales (corridors inégaux et plus de 25 mètres).

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Construction d'une nouvelle piscine municipale.



Place des Rochelais



Description : La Place des Rochelais est un aménagement sur le bord du fleuve pour les touristes et pour certaines activités. On y retrouve essentiellement un bassin et un bâtiment qui sert pour le système de pompage du bassin et comme petit dépôt. Une oeuvre d'art est au centre de l'aménagement.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 650, avenue du phare Ouest

Année de construction : 1997

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	400 pi ²	37,2 m ²
Empreinte au sol :	400 pi ²	37,2 m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Bâtiment

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment nécessite quelques travaux mais il est relativement en bon état. Par contre, le bassin fuit et s'effondre, rendant ainsi la pompe circulatrice de l'eau inutilisable. Une fontaine est aussi inutilisable.



Place des Rochelais

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Problème d'affaissement	Maintien d'actifs	PTI	288 550 \$
Peinture du bâtiment	Maintien d'actifs	J.M.	7 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Petit quai pour petites embarcations et pour pêcheurs.
- Journée de pêche sportive au printemps (un week-end).
- Aménagement et point de vue touristique.

Profil des utilisateurs :

- Touristes et quelques pêcheurs

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Proximité du vieux port et du centre ville.
- La place possède un magnifique point de vue sur la mer et les environs.
- Continuité de la promenade du Capitaine.

Faiblesses :

- Projet original jamais complété (consistant à ériger de petits bâtiments pour les artisans afin qu'il puissent vendre leurs produits).
- Site non mis en valeur.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT



Port de plaisance



Description : La marina se situe à la hauteur du centre-ville, face au fleuve. Elle accueille plusieurs bateaux de plaisance appartenant à la population locale ou à des touristes. On y retrouve un bar et une cantine pour les plaisanciers. Le Club de yacht possède le bâtiment et gère les lieux, le terrain appartient à la Ville.

IDENTIFICATION

Propriétaire / locataire : Le terrain et le murs en gabion appartiennent à la Ville de Matane. Le bâtiment appartient au Club de yacht et gère les installations de la marina.

Adresse : 175, rue du Barachois

Année de construction : N/D

Années de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	915 pi ²	85,0 m ²
Empreinte au sol :	915 pi ²	85,0 m ²
Terrain :	269 110 pi ²	25001,1 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 75

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Capitainerie (n'appartient pas à la Ville)

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Les mûrs en gabion sont à refaire au complet.



Port de plaisance

Projets :

DESCRIPTION	RAISON	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Réfection des murs en gabion		Maintien d'actifs	PTI	2 200 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Espaces d'amarrage pour petites et moyennes embarcations
- Bar
- Cantine

Profil des utilisateurs :

- Une soixantaine de membres propriétaires de bateaux et quelques touristes

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 7 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Le site est magnifique et en plein milieu de la ville
- Il y a un potentiel de développement intéressant

Faiblesses :

- Le nombre de membres est en baisse
- Il y a peu d'intérêt pour la relève au conseil d'administration
- Il y a très peu d'animation et d'activités sur le site

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Stade du Rempart



Description : Le stade du Rempart est le seul terrain de balle-molle de la ville. On y retrouve de petits gradins et des abris pour joueurs. Le terrain est éclairé et clôturé.

IDENTIFICATION

Propriétaire ou locataire? : Ville de Matane

Adresse : Stade du Rempart, rue du Rempart

Année de construction : N/D

Années de rénovation : 2009 (bâtiment d'entreposage)

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment : 192 pi² 17,8 m²

Empreinte au sol : 192 pi² 17,8 m²

Terrain : 156 744 pi² 14562,0 m²

N^{bre} de cases de stationnement : 40

Nombre de bâtiments : 2

Liste des bâtiments : 1. Bâtiment d'entrepotage

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Les infrastructures du stade sont en bon état. Certains petits travaux sont quand même prévus.



Stade du Rempart

Projets :

DESCRIPTION	RAISON	RÉFÉRENCE	MONTANT
Clôtures et abris de joueurs	Maintien d'actifs	PTI	32 000 \$
Bâtiment sanitaire	Fonctionnement	PTI	45 000 \$

APERÇU

Services offerts :

Terrain de balle-molle

Profil des utilisateurs : Joueurs de balle-molle de tous âges

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 7 000 \$

Revenus :

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

1. Le terrain est très utilisé

Faiblesses :

1. Le terrain est à proximité de certains voisin., les balles, le bruit et l'affluence peuvent déranger

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Stade Fournier



Description : Le stade Fournier est le seul terrain de baseball de la ville. Il accueille plusieurs équipes et compétitions par année. On y retrouve des gradins, des abris de joueurs ainsi qu'un service de restauration et de bar. Le terrain est éclairé et clôturé. Il est situé dans le centre-ville.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane

Adresse : 350, rue Fournier

Année de construction : 1980

Années de rénovation : 2010 (abris des joueurs) et 2013 (surface gazonnée)

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	1312 pi ²	121,9 m ²
Empreinte au sol :	736 pi ²	68,4 m ²
Terrain :	399 287 pi ²	37095,0 m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 65

Nombre de bâtiments : 4

Liste des bâtiments : 1. Bâtiment principal (cantine, annonceur, toilettes)
2. Cabane pour entrée électrique
3. Entrepôt

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Les infrastructures sont très vétustes. Le système d'éclairage est à remplacer à très court terme. La surface gazonnée et les abris de joueurs ont été rénovés récemment mais les autres bâtiments et les gradins sont tous à rénover.



Stade Fournier

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Refaire la surface de poussière de pierre	Maintien d'actifs	PTI	22 000 \$
Refaire le système d'éclairage	Maintien d'actifs	Questionnaire	200 000 \$
Refaire la couverture	Maintien d'actifs	J.M.	19 000 \$
Rénovation des toilettes	Maintien d'actifs	J.M.	11 000 \$
Rénovation du restaurant	Maintien d'actifs	J.M.	14 000 \$
Peindre les bâtiments	Maintien d'actifs	J.M.	4 000 \$
Refaire les gradins	Maintien d'actifs	J.M.	40 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

Terrain de baseball et de balle-molle
Utilisé annuellement pour un festival

Profil des utilisateurs : Joueurs de balle-molle et de baseball ainsi que leurs partisans

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités : 15 000 \$

Revenus :

Coût d'entretien et de fonct. des immeubles : 7 000 \$

Subvention annuelle :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Le terrain est très utilisé

Faiblesses :

- Le terrain est à proximité de certains voisins: les balles, le bruit et l'affluence peuvent déranger
- Les installations ont dépassé leur fin de vie utile
- Le coin cantine n'est pas fonctionnel et n'est pas salubre
- La zone spectateur et les toilettes ne sont pas accessibles pour les personnes à mobilité réduite
- La zone annonceur est mal aménagée
- Il manque de la place pour l'entreposage

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Aucun



Théâtre Barchois



Description : Le théâtre Barchois est une salle de spectacles estivaux situé sur le bord du fleuve, tout près de la marina. C'est un bâtiment de bois de deux étages aménagé et équipé pour accueillir des spectacles de moyenne taille.

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : Ville de Matane
La corporation Kaméléart gère les installations

Adresse : 200, rue le Barchois

Année de construction : 1984

Années de rénovation : N/A

Coûts des rénovations : N/A

Superficie totale bâtiment :	2180 pi ²	202,5 m ²
Empreinte au sol :	N/D pi ²	m ²
Terrain :	N/D pi ²	m ²

N^{bre} de cases de stationnement : 50

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Théâtre Barchois

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes : Le bâtiment aurait besoin de rénovations au niveau de l'enveloppe du bâtiment et de l'électricité. Le bas des murs est pourri. La structure est à vérifier.



Théâtre Barachois

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Réfection du bâtiment	Maintien d'actifs	PTI	26 000 \$
Mise à jour du système d'alarme d'incendie	Mise aux normes	PTI	6 000 \$

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts :

- Les spectacles sont offerts durant la saison estivale. Le théâtre présente des chansonniers, des groupes de musique, des humoristes et du théâtre
- Il y a un service de bar, ouvert seulement durant les heures de spectacles

Profil des utilisateurs :

- Public de tous les âges selon le spectacle

PROFIL FINANCIER

Coût de fonctionnement des activités :	241 000 \$
Revenus :	208 000 \$
Coût d'entretien et de fonct. des immeubles :	7 000 \$
Subvention annuelle :	45 000 \$

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

- Petite salle de spectacle chaleureuse et intime, la seule du genre à Matane
- Emplacement privilégié sur le bord du fleuve

Faiblesses :

- Le nombre de places est limité (120 personnes environ plus la section du bar qui peut accueillir environ 25 personnes).
- Le théâtre est ouvert seulement dans la période estivale.
- La salle n'est pas assez équipée au niveau audio-visuel pour recevoir des spectacles de plus grande ampleur.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Refaire les loges pour artistes et construire des douches.



Villa Dion



Description : Gestion indépendante.
(Ce bâtiment n'a pas été visité par **CIM**)

CARACTÉRISTIQUES

Propriétaire / locataire : La ville de Matane donne un droit d'usage à la Corporation Villa Dion (Centre jeunesse Bas-St-Laurent) tant et aussi longtemps que celle-ci paie tous les frais d'entretien, de réparations, de modifications et de chauffage (voir acte notarié du 28 mars 1968).

Adresse : 362, rue Desrosiers

Année de construction : N/D

Année de rénovation : N/D

Coûts des rénovations : N/D

Superficie totale bâtiment :	N/D pi ²	N/D m ²
Empreinte au sol :	N/D pi ²	N/D m ²
Terrain :	N/D pi ²	N/D m ²

N^{bre} de cases de stationnement : N/D

Nombre de bâtiments : 1

Liste des bâtiments : Villa Dion

ÉTAT DE L'INFRASTRUCTURE

Cote :

Notes :



Villa Dion

Projets :

DESCRIPTION	EXPLICATION	RÉFÉRENCE	MONTANT
Aucun			

SERVICES OFFERTS ET CLIENTÈLE

Services offerts : N/D

Profil des utilisateurs : N/D

PROFIL FINANCIER

Budget d'opération :

Coûts d'entretien et fonct. des immeubles :

Revenus :

Subventions annuelles :

FORCES ET FAIBLESSES

Forces :

N/D

Faiblesses :

Pratiquement aucun contrôle par la Ville concernant l'entretien.

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

La Ville regarde l'opportunité de se départir du bâtiment pour recevoir un capital financier (environ 400 000 \$).

Annexe II – Estimation du coût d'une nouvelle remontée débrayable



7 Mai 2015

Mont Castor



Prix budgétaire 4-CLF

ECO DRIVE

NO. Q01533

1. Caractéristiques

Équipement proposé pour le Mont Castor à Matane

	Spécifications
Type de remontée	4-CLF
Longueur selon la pente Vertical Longueur horizontale	610 m* 161 m* 585 m*
Largeur de la voie	4.1 m
Nombre de personne par véhicules	4
Vitesse	2.3 m/s
Durée du trajet (approx)	4,4 min
Capacité	2000 PPH
Intervale	6.0 sec.
Espacement	16,4 m
Prix budgétaire	\$1,700,000

* *Données recueillies à l'aide de Google.*

Les données ci-dessus devront être discutées avant de fournir un prix ferme. Il nous fera un plaisir de vous rencontrer pour discuter d'avantage de ce projet.

2. Responsabilités

2.1 Responsabilités du vendeur

- Fournir l'équipement;
- Relevé tel que construit et profile;
- Localisation des tours et des stations;
- L'ingénierie de construction;
- L'excavation des fondations;
- L'installation des fondations et des terminaux;
- L'installation mécanique et électrique de l'équipement;
- L'ajustement final;
- Les essais de réception;
- Certificat de béton, de construction et d'épissure du câble;

3.2 Responsabilité de l'acheteur

- Tous les coûts relatifs aux permis;
- Signalisations et coussins pour les tours;
- Fournir un emplacement (terrain) pour entreposer les pièces pendant la construction;
- Route pour accéder aux tours;
- Déblais et remblais le long de la remontée ainsi qu'aux stations;
- Dynamitage, compactage et travaux géotechniques;
- Rampe d'embarquement et débarquement ;
- Matériel de remblais propre (si requis);
- Cabane d'opérateur (ajout de +/- 50,000\$);
- Contrôle de l'érosion et végétalisation;

3. Prix et conditions

3.1 Offre

- Fourniture et installation d'une remontée mécanique tel que décrit plus haut.
- Livraison incluse.
- Toutes taxes exclues.

3.2 Conditions

Les prix mentionnés sont en dollars canadiens et fait avec l'information mise à notre disposition.

Validité: Prix budgétaire seulement

3.3 Livraison

Le temps total estimé pour la fabrication et l'installation est de 18 à 22 semaines après la signature du contrat. Un montant correspondant à 25% de la valeur du contrat est exigé à la signature.

Nous espérons que cette courte présentation répondra à vos besoins de prix budgétaires. Nous demeurons disponibles pour une rencontre afin de discuter des spécifications.

Salutations

DOPPELMAYR CANADA Ltée

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Luc Guy'.

Luc Guy
Directeur, Ventes et installations







L'ÉQUIPE CIM :
UN PRÉCIEUX PARTENAIRE
POUR LA RÉALISATION
DE VOS PROJETS

Bureau de Montréal

440, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1700
Montréal (Québec) H2Z 1V7
Téléphone : 514 393-4563
Télécopieur : 514 393-4598

Bureau de Québec

1175, avenue Lavigerie, bureau 440
Québec (Québec) G1V 4P1
Téléphone : 418 657-4547
Télécopieur : 418 657-4761



Conseil en immobilisation & management inc.

CERTIFIÉ ISO 9001

www.cim-conseil.qc.ca
conseillers@cim-conseil.qc.ca